

FORMATIONS QUALIFIANTES

COMMUNICATION & PARTENARIATS p. 96

Approfondissement des techniques de la communication orale pour une prise de parole en public	base	3 jours (21h)	p. 96-97
Initiation à la communication sur les réseaux sociaux	base	1 jour	p. 98-99
Monde de l'art, institutions publiques et entreprises : développer des partenariats	base	2 jours	p. 100-101
Optimiser sa stratégie de communication digitale sur les réseaux sociaux	perfectionnement	2 jours	p. 102-103
Regarder un film/une série Comment construire un discours critique ?	base	4 jours (28h)	p. 104-105

DÉFENSE & SÉCURITÉ p. 106

Action publique et gestion des risques et des crises en France	perfectionnement	1 jour (7h)	p. 106-107
Affaires européennes, défense et industries	base	3 jours	p. 108-109
Communication de crise et media training	perfectionnement	2 jours (14h)	p. 110-111
Gestion de crise – La cellule de crise	expertise	2 jours (14h)	p. 112-113
Industries et marchés de défense	perfectionnement	3 jours	p. 114-115
Les fondamentaux de la gestion de crise et de la communication de crise	perfectionnement	2 jours (14h)	p. 116-117
Protection des systèmes d'information contre la cyber menace	base	2 jours	p. 118-119
Sécurité du numérique dans le domaine de la santé	base	2 jours	p. 120-121
SÉMINAIRE ANNUEL Dynamique des marchés de défense	/	1/2 journée	p. 122-123

DROIT p. 124

Actualité de la réparation du dommage corporel en lien avec une activité médicale : Responsabilités des professionnels et/ou indemnisation par l'ONIAM	perfectionnement	1 jour	p. 124-125
Contentieux de la protection sociale complémentaire	base	4 jours	p. 126-127
Droit de la réparation du dommage corporel : actualités des notions, principes et postes de préjudices	expertise	1 jour	p. 128-129
Droit des données et secteur public	base	2 jours (14h)	p. 130-131
Droit et contentieux dans la fonction publique	base	4 jours (28h)	p. 132-133
Enjeux juridiques et opérationnels de la conduite de l'Open Data dans la commande publique.	perfectionnement	4 jours (28h-7h/jour)	p. 134-135
Europe Express : acquérir le réflexe européen en une journée	base	1 jour	p. 136-137
Gérer le droit pénal social en entreprise	perfectionnement	2 jours	p. 138-139
Incidence du recours des tiers-payeurs en droit de la réparation du dommage corporel	perfectionnement	2 jours (14h)	p. 140-141
Initiation à la recherche juridique	base	2 jours	p. 142-143
Innovation et Big Data juridique	perfectionnement	2 jours	p. 144-145
Intelligence artificielle : éthique et libertés fondamentales	base	3 jours (21h)	p. 146-147
Laïcité et service public	base	3 jours	p. 148-149
Maîtriser les outils du juriste numérique	perfectionnement	2 jours (14h)	p. 150-151

GESTION & FINANCE p. 152

Audit et contrôle interne : maîtriser les risques	base	2 jours	p. 152-153
Data Science niveau 1 Initiation au Data Mining avec le logiciel R	base	2 jours	p. 154-155
Data Science niveau 2 Intelligence prédictive pour les managers	perfectionnement	2 jours	p. 156-157
Data visualisation avec le logiciel Tableau	base	3 jours	p. 158-159
Finance pour non financiers	base	2 jours	p. 160-161
Finances publiques	base	2 jours	p. 162-163
Introduction à l'économie de la santé	base	3 jours	p. 164-165
Python pour la Data Science	base	3 jours	p. 166-167

IMMOBILIER p. 168

Professionnalisation de l'immobilier	sur mesure	à la carte	p. 168-169
--------------------------------------	------------	------------	------------

LANGUES p. 170

Anglais — Cours hebdomadaires	perfectionnement	40h (par cours de 2h)	p. 170-171
Anglais — Stage intensif	perfectionnement	30h	p. 172-173
Écrire avec efficacité en français	perfectionnement	20h	p. 174-175
Français langue étrangère (FLE) Améliorer ses écrits	perfectionnement	2 jours	p. 176-177
Français langue étrangère (FLE) Atelier d'écriture : développer ses capacités d'expression	base	15h	p. 178-179
Français langue étrangère (FLE) Orthographe/grammaire : consolider ses savoirs	base	30h	p. 180-181
Français langue étrangère (FLE) Préparation au diplôme d'études en langue française (DELF)	perfectionnement	40h (par cours de 2h)	p. 182-183
Université d'été en français langue étrangère (FLE)	perfectionnement	13 jours (52h)	p. 184-185

MANAGEMENT & ERGONOMIE p. 186

Coaching d'équipe	base	3 jours	p. 186-187
Maîtriser les tableaux de bord pour piloter ses activités	base	2 jours	p. 188-189
Programmation ergonomique architecturale	base	4 jours	p. 190-191
Santé mentale au travail	base	3 jours	p. 192-193
Séminaire annuel - Pôle ergonomie	/	3 jours	p. 194-195

RESSOURCES HUMAINES p. 196

Évaluation d'une action de formation	perfectionnement	3 jours	p. 196-197
Gestion de projet systèmes d'information ressources humaines (SIRH)	perfectionnement	6 jours	p. 198-199
Gestion des ressources humaines (GRH) digitale	perfectionnement	3 jours	p. 200-201
Initiation à la conduite de projet SIRH	perfectionnement	3 jours	p. 202-203
Recruter sans discriminer	perfectionnement	1 jour	p. 204-205
Reporting social	perfectionnement	3 jours	p. 206-207
Réussir dans sa posture entrepreneuriale	perfectionnement	3 jours (21h)	p. 208-209
Réussir sa prise de poste	base	2 jours (14h)	p. 210-211
Réussir sa transition professionnelle	base	2 jours (14h)	p. 212-213

SCIENCE POLITIQUE p. 214

Le millefeuille territorial État des lieux et perspectives	perfectionnement	3 jours	p. 214-215
Lobbying	perfectionnement	3 jours	p. 216-217

FORMATIONS

QUALI FIANTES

Introduction générale

La formation professionnelle offre de la flexibilité et de l'adaptabilité. Elle permet à chacun, en fonction de son profil et de son projet, de diversifier ses compétences, d'enrichir son expertise ou d'envisager une reconversion.

S'appuyant sur le socle de la formation diplômante, nos programmes qualifiants ont vocation à préciser, ou actualiser des points spécifiques, dans des disciplines en mutation permanente, ou ont été créés pour faciliter l'accomplissement des missions des collaborateurs au sein des organisations.

Ils s'articulent autour de trois niveaux :

- ▶ **Base** : vise l'acquisition de compétences métier fondamentales.
- ▶ **Perfectionnement** : une expérience préalable est souhaitée et propice à l'approfondissement des savoirs.
- ▶ **Expertise** : une expérience solide est exigée pour parfaire sa spécialisation sur des enjeux précis.

Cette offre est proposée à titre individuel, mais peut s'articuler autour d'un projet intra-entreprise sur mesure, associant enseignement en présentiel et à distance.

Les ingénieurs de formation de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne sont à votre écoute pour co-construire et concevoir des programmes de formation en adéquation avec vos besoins.

APPROFONDISSEMENT DES TECHNIQUES DE LA COMMUNICATION ORALE POUR UNE PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

Lors d'une réunion d'informations, d'un comité d'entreprise, d'une présentation d'un dossier ou encore d'une négociation, établir une relation de confiance pour créer un lien et s'adapter à un auditoire nécessite de pouvoir communiquer clairement, sans ambiguïté et sans précaution oratoire superflue. Cette formation se concentre sur les méthodes qui permettent de préparer de de conduite du savoir communiquer en public.

OBJECTIFS

Prendre conscience des caractéristiques d'une situation de communication.
Mettre la communication orale au service de ses missions professionnelles.
Savoir garder la parole et se faire entendre.
Savoir informer.
Savoir convaincre.
Savoir négocier.
Savoir intervenir et coopérer avec son public.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Trouver les arguments pour mieux structurer sa prise de parole.
- ▶ Mettre en place et utiliser de nouveaux outils, des nouvelles méthodes de communication par la pratique et par l'acquisition de savoir-faire nouveaux.
- ▶ Être capable de mobiliser les techniques de l'expression orale.
- ▶ Produire une information fiable.
- ▶ Progresser dans son aisance oratoire.
- ▶ Adapter sa présence, le volume et le rythme de sa voix grâce aux techniques de l'expression orale.

PUBLIC

- ▶ Fonctionnaires
 - ▶ Salariés
 - ▶ Managers
- Toute personne ayant à s'exprimer devant un auditoire.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Lucien Véniat, formateur en communication orale depuis 1998. Il anime des sessions de formations sur la communication orale dans toute la France, notamment auprès de responsables syndicaux.

PROGRAMME

JOUR 1

- ▶ Recensement des attentes
- ▶ Définition des objectifs
- ▶ Règles de base de la communication
- ▶ Approche des techniques de la communication orale
- ▶ Savoir mieux se connaître en situation de relation à l'autre
- ▶ Travaux pratiques

JOUR 2

- ▶ Découvrir et s'appropriier des outils pour une communication efficace
- ▶ Savoir communiquer en réunion
- ▶ Prendre la parole et la garder
- ▶ Travaux pratiques

JOUR 3

- ▶ Élaborer son plan d'amélioration personnel
- ▶ Reconnaître les situations de distorsion
- ▶ Savoir être interactif et assertif afin d'installer une communication durable
- ▶ Travaux pratiques

DURÉE

3 jours
(21h)

TARIFS

1 335 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

INITIATION À LA COMMUNICATION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Cette formation a pour vocation d'appréhender ou de revoir les bases de la communication sur les réseaux sociaux.

OBJECTIFS

Identifier et acquérir une vision exhaustive des différents réseaux sociaux en France (audiences, pratiques, évolutions).

Maîtriser la stratégie de communication sur les réseaux sociaux (définir un positionnement, adopter un ton, choisir ses plateformes, développer ses contenus).

Comprendre les influenceurs et la communication de crise.

COMPÉTENCES VISÉES

Analyser les différents réseaux sociaux et leurs usages, savoir définir une stratégie de communication et la déployer.

PUBLIC

- ▶ Chargés de communication
- ▶ Chargés de communication digitale
- ▶ Chefs de projets web
- ▶ Assistants communication
- ▶ Community managers

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Dimitri Gasulla, responsable des réseaux sociaux Groupe et France chez Carrefour.

PROGRAMME

Les réseaux sociaux en France

- ▶ Développement des réseaux sociaux
- ▶ Audiences et pratiques des réseaux sociaux
- ▶ L'avenir des réseaux sociaux

Stratégie de communication sur les réseaux sociaux

- ▶ Définir un positionnement
- ▶ Définir un ton
- ▶ Définir une stratégie éditoriale

Développement de contenus

- ▶ Influenceur et marketing
- ▶ Communication de crise

DURÉE

1 jour

TARIFS

445 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

MONDE DE L'ART, INSTITUTIONS PUBLIQUES ET ENTREPRISES : DÉVELOPPER DES PARTENARIATS

Comment enrichir des projets culturels par l'apport de partenariats dans les secteurs public et privé ?

OBJECTIFS

Mieux appréhender le monde des institutions et des entreprises liées aux arts visuels en particulier et au monde de l'art en général, et leurs attentes de partenariats.

Identifier les opportunités, définir une tactique d'approche.

Savoir élaborer une offre de partenariats et un plan d'actions adaptés aux spécificités de chaque secteur.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Mieux connaître la globalité du monde de l'art aujourd'hui.
- ▶ Savoir monter un projet de partenariat qu'il soit en apport financier ou en échange.

PUBLIC

Toute personne concernée par le partenariat avec des institutions et des entreprises : responsables de la communication, du développement, des relations publiques et du mécénat dans le secteur culturel et plus généralement toute personne pouvant avoir des opportunités de lier des partenariats au sein de son entreprise.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Françoise Docquier, maître de conférences, responsable de la mention « Direction de projets et d'établissements culturels » à l'École des Arts de la Sorbonne.

Gustave Galeote, maître de conférences associé, École des Arts de la Sorbonne, dont la spécialisation est la gestion et le droit de la culture.

Des professionnels du monde de l'art.

PROGRAMME

JOUR 1

Approche et définition du monde de l'art aujourd'hui

- ▶ Découvrir le milieu des institutions et des entreprises (publiques ou privées) du monde de l'art
- ▶ Identifier les besoins de chaque structure en regard de l'art contemporain aujourd'hui
- ▶ Comprendre les processus et les critères de décision des décideurs au sein de ces structures
- ▶ Connaître et valoriser ses atouts, identifier des opportunités
- ▶ Définir une tactique d'approche juste

JOUR 2

Construire une offre de partenariats

- ▶ Concevoir les modalités de partenariats et d'offres de prestations dans un esprit de relations mutuellement bénéfiques
- ▶ Maîtriser les outils juridiques et financiers qui sous-tendent une convention de partenariat
- ▶ Élaborer une offre et un plan d'actions
- ▶ Communiquer sur le projet et sur le partenariat

DURÉE

2 jours

TARIFS

890 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

OPTIMISER SA STRATÉGIE DE COMMUNICATION DIGITALE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Cette formation s'adresse aux personnes s'occupant de communication sur les réseaux sociaux et souhaitant dynamiser leurs prises de parole.

OBJECTIFS

Développer une approche basée sur la connaissance exhaustive des nouveaux réseaux sociaux, des nouveaux formats et des outils de communication numérique.
Comprendre et maîtriser la mise en pratique de la production de contenus visuels (image, vidéo et story).
Dynamiser sa communication à l'aide du service client et du marketing d'influence.
Repenser et optimiser sa performance en intégrant de nouveaux moyens d'actions digitaux.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Production de contenus pour les réseaux sociaux.
- ▶ Conception de contenus audiovisuels.
- ▶ Service client.
- ▶ Marketing d'influence.

PUBLIC

- ▶ Responsables de la communication digitale
- ▶ Responsables, chargés de la communication
- ▶ Community managers
- ▶ Cadres en charge de la communication externe ou globale
- ▶ Attachés de presse
- ▶ Chargés de relations publiques

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Dimitri Gasulla, responsable des réseaux sociaux Groupe et France chez Carrefour.

PROGRAMME

JOUR 1

Les récents développements des réseaux sociaux

- ▶ Les nouvelles plateformes
- ▶ Les nouveaux formats

La production de contenus pour les réseaux sociaux

- ▶ Contenus textes
- ▶ Contenus visuels
- ▶ Contenus vidéo

JOUR 2

Service client sur les réseaux sociaux

Marketing d'influence

DURÉE

2 jours

TARIFS

1 250 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

REGARDER UN FILM/UNE SÉRIE COMMENT CONSTRUIRE UN DISCOURS CRITIQUE ?

Cette formation a pour vocation de permettre l'acquisition de connaissances et de compétences spécifiques liées au domaine du cinéma et des séries à travers l'analyse filmique et sérielle, l'histoire des formes filmiques et de la critique dans un cadre professionnel et d'éducation à l'image. Une session mettra l'accent sur le cinéma tandis que l'autre se focalisera sur les séries. Les études de cas, les rencontres avec les professionnels et les cours théoriques seront adaptés en fonction du focus de la session. Les deux sessions sont pensées dans un souci de complémentarité.

OBJECTIFS

Description et analyse des images et des sons dans le cadre de productions audiovisuelles.
Histoire du cinéma, des techniques audiovisuelles et des métiers.
Pratique de la critique de films et de séries à des fins professionnelles, pédagogiques et/ou de médiation.
L'approche de cette formation est pluridisciplinaire, mais elle est aussi théorique et pratique (elle mobilise l'acquisition de connaissances et son réinvestissement dans un savoir-faire).

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Maîtrise des fondamentaux dans le cadre de l'analyse de productions audiovisuelles.
- ▶ Connaissance de l'histoire du cinéma, de ses techniques et de ses métiers.
- ▶ Connaissance de l'histoire de la critique dans un contexte singulier.
- ▶ Pratique de la critique pour différents supports et pour différents publics.

PUBLIC

- ▶ Critiques professionnels
- ▶ Enseignants du supérieur ou du secondaire
- ▶ Personnels dans les réseaux de formation à l'éducation à l'image
- ▶ Personnels en cinémathèque, médiathèque et bibliothèque
- ▶ Entreprises en production, diffusion et exploitation de contenus audiovisuels
- ▶ Entreprises, institutions et associations dans le domaine de l'enseignement et de la culture

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Responsable de la formation :
Caroline San Martin, docteure en études cinématographiques et en littérature comparée, maître de conférences en pratiques et en écritures cinématographiques, responsable des enseignements pratiques dans le cadre de la licence cinéma de l'École des Arts de la Sorbonne, enseignante à La Fémis, en charge du cours « Analyse ».

Intervenants : Critiques membres du Syndicat de la Critique de Cinéma, intervenants à La Fémis, enseignants, chercheurs, conférenciers, praticiens.

PROGRAMME

JOUR 1 - Analyse

Fondamentaux (3h)

- ▶ Le vocabulaire technique et esthétique du cinéma
- ▶ La méthodologie de l'analyse filmique en vue de la production d'un texte critique

Étude de cas (4h)

- ▶ Projection d'un long métrage ou d'un épisode de série selon les sessions
- ▶ Analyse à l'issue de la projection

JOUR 2 - Histoire

Histoire des métiers et des techniques (4h)

- ▶ Processus de fabrication des films ou des séries selon les sessions
- ▶ Histoire du cinéma en lien avec l'histoire des techniques
- ▶ Focus sur un métier

L'entretien (3h)

- ▶ Méthodologie de l'entretien
- ▶ Rencontre avec un professionnel

JOUR 3 - Critique

Histoire (3h)

- ▶ Histoire de la critique de cinéma en France
- ▶ Analyse de textes emblématiques et fondateurs

Cas pratique (4h)

- ▶ Pratique de la critique

JOUR 4 - Médiation

Le ciné-débat (3h)

- ▶ Projection de film ou d'un épisode de série (selon les sessions)
- ▶ Construire une discussion avec la salle à l'issue de la projection

La critique de film ou d'une série (selon les sessions) dans un cadre pédagogique (4h)

- ▶ Sociologie des publics
- ▶ Retour sur expériences
- ▶ Étude de cas

DURÉE

4 jours
(28h)

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

TARIFS

1 780 € nets de taxe

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

La femis



ACTION PUBLIQUE ET GESTION DES RISQUES ET DES CRISES EN FRANCE

Cette formation courte vise à découvrir les fondamentaux de l'action publique dans la gestion des risques et des crises en France. Dans le cadre de l'essor de l'Union européenne, de la modernisation de l'État et du poids croissant des collectivités territoriales, il sera intéressant d'examiner comment la tradition ancienne en France de la responsabilité des pouvoirs publics en matière de sécurité des citoyens se trouve confrontée à la fois à la contrainte croissante de la demande sociale du risque zéro et à l'émergence de la participation citoyenne.

OBJECTIFS

- ▶ Connaître les grands principes de l'action publique en matière de gestion des risques et des crises en France
- ▶ Se familiariser avec les acteurs et dispositifs en gestion des risques et des crises aux différents échelons territoriaux (directions centrales, services déconcentrés de l'Etat, service interministériel de défense et de protection civile (SIDPC) des préfetures, chaîne hiérarchique de gestion de crise, de la CIC au poste de commandement communal, dispositif ORSEC)
- ▶ Connaître les principaux documents réglementaires, leurs modalités de mise en œuvre et les implications juridiques qui en découlent (Dossier Départemental sur les Risques Majeurs, Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs, Plan de Prévention des Risques, Plan Communal de Sauvegarde)
- ▶ Connaître les grandes phases de la gestion d'une crise (phase d'urgence, phase de gestion de crise dans la durée, préparation de la sortie de crise)
- ▶ Connaître les grands principes du management en situation de crise

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Savoir utiliser un plan de prévention des risques et un plan communal de sauvegarde
- ▶ Savoir mettre en place un dispositif de gestion de crise au niveau communal (élaboration des fiches de poste, des fiches action et des fiches support indispensables, annuaires de gestion de crise, configuration du poste de commandement communal)
- ▶ Savoir se coordonner avec les différentes parties prenantes lors d'une crise (services préfectoraux, opérateurs de réseaux, autres opérateurs privés)
- ▶ Savoir communiquer en situation de crise

PUBLIC

- ▶ Personnels administratifs (directeurs généraux des services, responsables des directions environnement et risques) des communes, communautés de communes, conseils départementaux
- ▶ Elus locaux, maires, adjoints, conseillers municipaux et départementaux

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Paul Durand, maître de conférences en géographie, Institut de Géographie et Laboratoire de géographie physique Pierre Birot, UMR 8591, codirecteur du master 2 Gestion globale des risques et des crises.

PROGRAMME

JOUR 1

Matinée (4h)

- ▶ Principes, acteurs et outils de la gestion des risques et des crises au niveau national : sûreté, sécurité civile, politiques publiques de prévention et de gestion des risques, organisation de gestion de crise
- ▶ Le rôle des préfets et des services préfectoraux : fonctions des SIDPC, documents élaborés sous la responsabilité des préfets (plans de prévention des risques, dossiers départementaux des risques majeurs, plans particuliers d'intervention)
- ▶ Rôle des maires et modalités de l'action communale en gestion des risques et des crises : obligations et responsabilités des maires, le plan communal de sauvegarde, le poste de commandement communal.
- ▶ Après une présentation des grandes structures (principes, acteurs, outils et textes réglementaires) de l'action publique en emboîtant les échelons hiérarchiques, du niveau étatique central au niveau communal, les participants seront mis en situation dans le cadre d'ateliers centrés sur l'utilisation des documents réglementaires (plans de prévention des risques, plans communaux de sauvegarde) et sur la gestion d'une situation de crise au niveau communal.

Après-midi (3h)

- ▶ Atelier de mise en situation à partir d'un plan local d'urbanisme et d'un plan de prévention des risques
- ▶ Atelier de mise en situation à partir d'un événement de submersion marine survenant dans une commune du sud-est de la France (configuration du PCC, utilisation du PCS, conduite de la crise)

DURÉE

1 jours
(7h)

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

TARIFS

625 €

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...)

Tél : 01 53 55 27 69

formations-courtesfcps@univ-paris1.fr

AFFAIRES EUROPÉENNES, DÉFENSE ET INDUSTRIES

Cette formation qualifiante a pour vocation de permettre l'acquisition de connaissances et de compétences liées aux affaires européennes en matière d'armement et d'industries de défense.

OBJECTIFS

Dans le contexte de la montée en puissance des questions de défense et d'armement au sein des institutions européennes, cette formation donne des clés de compréhension sur le droit de l'Union européenne et la défense, le processus décisionnel et les interactions entre acteurs, les domaines d'action de la Commission européenne, le rôle du Parlement européen, les stratégies d'influence déployées par les États, les entreprises de défense et les ONG.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Maîtriser les fondamentaux du droit de l'Union européenne.
- ▶ Appréhender la portée des actions des institutions européennes en matière d'armement et d'industries de défense ainsi que leurs spécificités.
- ▶ Comprendre les processus décisionnels et les stratégies d'influence des acteurs.
- ▶ Maîtriser la communication publique européenne et ses canaux d'information.

PUBLIC

- ▶ Administrations centrales et collectivités territoriales
- ▶ Entreprises
- ▶ Personnels politiques et collaborateurs parlementaires
- ▶ Forces armées
- ▶ Organisations et syndicats professionnels
- ▶ Centres de recherche

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Responsables de la formation :
Stéphane Rodrigues, maître de conférences à l'École de droit de la Sorbonne, directeur du master Stratégies industrielles et politiques publiques de défense, avocat au Barreau de Bruxelles.

Hélène Masson, docteur en sciences politiques, maître de recherche et responsable du pôle Défense & Industries au sein de la Fondation pour la recherche stratégique (FRS).

Edouard Simon, docteur en droit, directeur de recherche à l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS).

Intervenants :

Anne Fort, chef d'unité Defence Industry and Market Policy, DG Defence Industries & Space, Commission européenne.

Lisa Antoine, chargée d'affaires européennes, Direction générale pour l'armement.

Elise Daniel, chargée d'études, bureau du droit européen, DAJ, ministère des Armées.

Jean-Marc Edenwald, responsable des affaires européennes, Nexter.

Hughes Hinterlang, ex-attaché parlementaire, Parlement européen.

PROGRAMME

JOUR 1

Introduction

Compétences et processus décisionnel de l'UE (4h30)

- ▶ Acteurs, instruments et procédures
- ▶ Processus formels et informels

Défense et droit de l'UE (2h)

- ▶ Préservation des spécificités de la défense face au développement du droit de l'UE
- ▶ Le droit de l'UE en soutien de la défense européenne

JOUR 2

Commission européenne et industries de défense (3h)

- ▶ De la sécurité à la défense ou la construction du lien Commission/ industries de défense
- ▶ Extension des domaines d'actions : R&D, politique industrielle

Les programmes PADR - PEDID et le futur Fonds européen de la défense (4h)

- ▶ Thèmes, gouvernance, spécificités, critères d'éligibilité
- ▶ Relations entreprises - administrations nationales dans le cadre du montage de projets

JOUR 3

Le Parlement européen et les questions de défense (3h)

- ▶ Cartographie des partis européens/leur positionnement en matière de défense
- ▶ Levier d'action budgétaire
- ▶ Le rôle des commissions

Canaux d'information et stratégie d'influence (4h)

- ▶ Stratégie d'influence des États membres
- ▶ Canaux d'information France-UE, interactions administrations/ représentations permanentes/ entreprises
- ▶ Fondations, Think Tanks et ONG à Bruxelles

DURÉE

3 jours

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

TARIFS

1 335 € nets de taxe

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69

formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

FONDATION
pour la RECHERCHE
STRATÉGIQUE

COMMUNICATION DE CRISE ET MEDIA TRAINING

Cette formation vise à approfondir les connaissances et les compétences des participants sur la communication de crise. Les événements de Notre-Dame de Paris, Lubrizol, Covid-19, sont autant d'exemples qui démontrent que gestion de crise et communication de crise sont aujourd'hui indissociables. Même si une crise est bien gérée, le ressenti extérieur (opinion publique, partenaires internes et externes) sera négatif si la communication de crise n'a pas été à la hauteur. L'objectif est de faire comprendre l'importance de la communication de crise. Une place importante est donc consacrée à la pratique grâce à des exercices de media-training avec caméra et plateau TV, des mises en situation sur les réseaux sociaux pour apprendre à maîtriser ces outils et les informations qui y sont échangées.

OBJECTIFS

Découvrir la communication de crise, ses spécificités par rapport à la communication institutionnelle et d'influence.
Connaître les parties prenantes de la communication de crise.
Savoir communiquer efficacement en situation d'urgence et de stress.
Découvrir le travail des journalistes, leurs méthodes de travail, leurs attentes et comment travailler avec eux.
Connaître les bases théoriques de l'interview en situation de crise.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Mettre en place un dispositif de communication de crise dans une organisation.
- ▶ Gérer efficacement la communication en temps de crise.
- ▶ Produire différents livrables de communication sur différents supports.
- ▶ Communiquer avec les parties prenantes : structurer un discours, faire passer les messages clés, convaincre.
- ▶ Gérer la prise de parole en public, savoir mener une interview.

PUBLIC

- ▶ Directions générales
- ▶ Responsables gestion de crise/continuité d'activité/sûreté/sécurité/communication/communication sensible et communication de crise
- ▶ Organisations publiques, privées, grands groupes, ETI et PME

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Marie-Hélène de Laender, maître de conférences en droit privé & sciences criminelles, École de Management de la Sorbonne - Institut de recherche juridique de la Sorbonne et codirectrice du master 2 Gestion globale des risques et des crises.

Paul Durand, maître de conférences en géographie, Institut de Géographie et Laboratoire de géographie physique Pierre Birot, UMR 8591, codirecteur du master 2 Gestion globale des risques et des crises.

Des professionnels de Crisotech, cabinet de conseil et de formation dans les domaines de la gestion des risques et des crises. Crisotech est un partenaire de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

PROGRAMME

JOUR 1

Module 1

- ▶ Les fondamentaux de la communication de crise

Module 2

- ▶ La place de la communication dans la cellule de crise

Module 3

- ▶ Étude de cas – Crises « réussies » et crises hors de contrôle

Module 4

- ▶ Exercice de crise et communication de crise

Module 5

- ▶ Débriefing à chaud de l'exercice et apports théoriques

JOUR 2

Module 6

- ▶ La connaissance du milieu journalistique

Module 7

- ▶ Communiqués de presse et conférences de presse

Module 8

- ▶ Les différents types d'interviews

Module 9

- ▶ Gestion des réseaux sociaux en crise, rumeurs, fake news, trolls, veille et communication

Débriefing de la journée et de la formation

DURÉE

2 jours
(14h)

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

TARIFS

1 250 € nets de taxe

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

CRISOTECH

GESTION DE CRISE

– LA CELLULE DE CRISE

Cette formation vise à approfondir les connaissances de la gestion de crise par un focus sur son outil principal : la cellule de crise. À travers des visites de centres de crise publics et privés, des témoignages de gestionnaires de crise, des apports théoriques et des mises en situation, les clés de l'organisation d'une cellule de crise seront présentées. Il s'agira aussi de découvrir son intégration dans le dispositif de crise ainsi que les outils et le matériel nécessaires pour son bon fonctionnement.

OBJECTIFS

Savoir mettre en place une cellule de crise d'un point de vue matériel et organisationnel. Connaître le matériel et l'organisation nécessaires à l'efficacité d'une salle de crise. Découvrir les organisations de crise de grandes institutions privées ou publiques. Expérimenter par la mise en situation le fonctionnement d'une cellule de crise.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Planifier le fonctionnement d'une cellule de crise et ses relations avec l'extérieur.
- ▶ Equiper la salle de crise.
- ▶ Faire fonctionner une cellule de crise, d'un point de vue matériel et organisationnel.

PUBLIC

- ▶ Responsables de la logistique et services généraux
- ▶ Responsables gestion de crise, continuité d'activité, sûreté, sécurité
- ▶ Responsables Hygiène, Sécurité, Environnement (HSE)
- ▶ Organisations publiques, privées, grands groupes, ETI et PME

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Marie-Hélène de Laender, maître de conférences en droit privé & sciences criminelles, École de Management de la Sorbonne - Institut de recherche juridique de la Sorbonne et codirectrice du master 2 Gestion globale des risques et des crises.

Paul Durand, maître de conférences en géographie, Institut de Géographie et Laboratoire de géographie physique Pierre Birot, UMR 8591, codirecteur du master 2 Gestion globale des risques et des crises.

Des professionnels de Crisotech, cabinet de conseil et de formation dans les domaines de la gestion des risques et des crises, spécialisés dans l'accompagnement du processus de la gestion de crise, de sa préparation et son anticipation à son retour d'expérience.

Crisotech est un partenaire de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

PROGRAMME

JOUR 1

Module 1

- ▶ Organisation d'une cellule de crise

Module 2

- ▶ Outils et matériels nécessaires en cellule de crise

Module 3

- ▶ Visite d'un centre de crise ministériel

Module 4

- ▶ Retour d'expérience sur l'utilisation d'un centre de crise

JOUR 2

Module 5

- ▶ Accueil et briefing de l'exercice

Module 6

- ▶ Exercice de crise centré sur la cellule de crise

Module 7

- ▶ Débriefing de l'exercice

Module 8

- ▶ Visite d'une cellule de crise d'un groupe privé

DURÉE

2 jours
(14h)

TARIFS

1 590 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

CRISOTECH

INDUSTRIES ET MARCHÉS DE DÉFENSE

Cette formation a pour vocation de permettre l'acquisition de connaissances et de compétences spécifiques liées aux domaines de la défense et de l'armement, notamment dans ses dimensions industrielles et de marchés.

OBJECTIFS

Analyse des dépenses de défense et des transferts d'armement, des stratégies des États producteurs et exportateurs d'armement, des stratégies des acteurs industriels.

Tendances d'évolution de l'offre, des spécificités des marchés publics de défense et des systèmes nationaux de contrôle des exportations.

L'approche de cette formation qualifiante est résolument pluridisciplinaire (sciences économiques, sciences politiques, sciences juridiques).

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Maîtrise des fondamentaux dans le domaine de l'économie de défense.
- ▶ Connaissance de la structure de l'industrie de défense et du marché mondial de l'armement.
- ▶ Connaissance des mutations industrielles et technologiques.
- ▶ Connaissance de l'environnement réglementaire.

PUBLIC

- ▶ Administrations nationales et collectivités territoriales
- ▶ Forces armées
- ▶ Personnels parlementaires
- ▶ Entreprises
- ▶ Organisations et syndicats professionnels
- ▶ Centres de recherche

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Responsable de la formation :

Hélène Masson, docteur en sciences politiques, maître de recherche et responsable du pôle Défense & Industries au sein de la Fondation pour la recherche stratégique (FRS).

Intervenants :

Pierre de Baeke, avocat en droit public des affaires, Cabinet Volta Avocats.

Antoine Bondaz, chercheur, Fondation pour la recherche stratégique.

Arnaud Idiart, directeur, A.I. Contrôle Export Expertise.

Isabelle Facon, directrice adjointe (recherche), Fondation pour la recherche stratégique.

Julien Malizard, titulaire adjoint de la Chaire Économie de défense, Institut des Hautes Études de Défense Nationale (IHEDN).

Kévin Martin, chercheur, Fondation pour la recherche stratégique.

Jean-Jacques Mayoux, ancien responsable Offsets du groupe Thales.

PROGRAMME

JOUR 1

Fondamentaux (3h)

- ▶ Marché de défense : définitions, acteurs, spécificités
- ▶ Tendances d'évolution des dépenses mondiales en matière d'équipement
- ▶ État des lieux des transferts d'armement

Cadre réglementaire (4h)

- ▶ Les marchés publics de défense : typologie et caractéristiques
- ▶ Le contrôle des exportations stratégiques

JOUR 2

L'industrie européenne de défense (3h)

- ▶ Processus de consolidation et d'internationalisation
- ▶ Nouvelles technologies et enjeux de filière : la cybersécurité

États-Unis (2h)

- ▶ Structure de l'offre et stratégie des industriels pivots
- ▶ Problématique d'accès au marché pour les fournisseurs étrangers

Russie (2h)

- ▶ L'industrie de défense russe
- ▶ Exportations et partenariats stratégiques

JOUR 3

Marchés export et Offsets (3h)

- ▶ Tendances d'évolution - principaux mécanismes
- ▶ Cas pratiques

Les BITD « émergentes » (4h)

- ▶ La montée en puissance de la Chine
- ▶ Des États aux ambitions affichées (Japon, Corée du Sud, Brésil, Turquie)

DURÉE

3 jours
(21h)

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

TARIFS

1 875 € nets de taxe

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69

formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

FONDATION
pour la RECHERCHE
STRATÉGIQUE

LES FONDAMENTAUX DE LA GESTION DE CRISE ET DE LA COMMUNICATION DE CRISE

Cette formation courte vise à découvrir les fondamentaux de la gestion de crise et de la communication de crise. Elle se veut très opérationnelle et donne les clés concrètes et immédiatement applicables pour mettre en place un dispositif de crise, organiser et faire vivre une cellule de crise et gérer la communication de crise. Grâce à une pédagogie basée sur la mise en situation et le partage d'expériences, les participants apprendront en se mettant en situation et en débriefant sur leurs propres erreurs ou difficultés.

OBJECTIFS

Découvrir les éléments indispensables pour mettre en place un dispositif de crise. Disposer des clés d'organisation et de pilotage d'une cellule de crise : rôles et fonctions de la cellule de crise, outils, matériel.

Connaître les documents d'appui à la gestion de crise (planification, fiches réflexes, fiches de rôles).

Savoir communiquer efficacement en situation d'urgence et de stress, pour préserver la réputation.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Mettre en place un dispositif de crise dans une organisation
- ▶ Piloter une cellule de crise
- ▶ Coordonner les différentes parties prenantes
- ▶ Accompagner la prise de décision en situation d'incertitude
- ▶ Réaliser une communication efficace auprès des différents publics

PUBLIC

- ▶ Responsables gestion de crise, continuité d'activité, sûreté, sécurité

- ▶ Responsables Hygiène, Sécurité, Environnement (HSE)
- ▶ Organisations publiques, privées, grands groupes, ETI et PME

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Marie-Hélène de Laender, maître de conférences en droit privé & sciences criminelles, École de Management de la Sorbonne - Institut de recherche juridique de la Sorbonne et codirectrice du master 2 Gestion globale des risques et des crises.

Paul Durand, maître de conférences en géographie, Institut de Géographie et Laboratoire de géographie physique Pierre Birot, UMR 8591, codirecteur du master 2 Gestion globale des risques et des crises.

Des professionnels de Crisotech, cabinet de conseil et de formation dans les domaines de la gestion des risques et des crises, spécialisés dans l'accompagnement du processus de la gestion de crise, de sa préparation et son anticipation à son retour d'expérience.

Crisotech est un partenaire de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

PROGRAMME

JOUR 1

Module 1

- ▶ Organisation d'une cellule de crise

Module 2

- ▶ Missions et organisation de l'État en gestion de crise

Module 3

- ▶ Les éléments constitutifs d'un dispositif de crise

Module 4

- ▶ Exercice de crise

Module 5

- ▶ Débriefing à chaud de l'exercice et apports théoriques

JOUR 2

Module 6

- ▶ Les fondamentaux de la communication de crise

Module 7

- ▶ La connaissance du milieu journalistique

Module 8

- ▶ Communiqués de presse et conférences de presse

Module 9

- ▶ Les différents types d'interviews

Module 10

- ▶ Mises en situation

Débriefing de la journée et de la formation et diagnostic

DURÉE

2 jours
(14h)

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

TARIFS

1 250 € nets de taxe

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

CRISOTECH

PROTECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION CONTRE LA CYBER MENACE

Cette formation propose l'acquisition des fondamentaux, tant sur le plan juridique qu'organisationnel.

OBJECTIFS

Donner les principales clés de compréhension de la législation et de la réglementation sur la sécurité et la défense des systèmes d'information.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Maîtrise des principes fondamentaux relatifs à la protection des installations d'importance vitale.
- ▶ Connaissance des acteurs de la sécurité et de la défense des systèmes d'information.
- ▶ Sensibilisation aux risques de cyber attaques.
- ▶ Connaissances des dispositions spécifiques à la sécurité des systèmes d'information tant au plan national qu'europpéen.

PUBLIC

- ▶ Administrations centrales, déconcentrées et collectivités territoriales
- ▶ Établissements de santé, professionnels de santé et établissements médico-sociaux
- ▶ Forces armées
- ▶ Entreprises
- ▶ Organisations et syndicats professionnels
- ▶ Centres de recherche

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Élisabeth Rolin, présidente du corps des tribunaux administratifs et cours administratives d'appel, conseillère juridique du directeur général de l'ANSSI, ancienne commissaire du Gouvernement auprès de la CNIL.

Des experts, principalement dans le domaine de la sécurité des systèmes d'information ainsi que des praticiens formeront le panel des intervenants.

PROGRAMME

JOUR 1

Fondamentaux

- ▶ Protection des installations d'importance vitale
- ▶ Acteurs de la sécurité du numérique
- ▶ Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN)
- ▶ Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI)
- ▶ Sensibilisation aux risques de cyber malveillance
- ▶ Typologies des cyber risques
- ▶ Atteintes aux systèmes de traitements automatisés de données
- ▶ Dispositif national d'assistance aux victimes de cyber malveillance

JOUR 2

Les dispositions spécifiques à la sécurité des systèmes d'information

- ▶ Règles de sécurité destinées aux opérateurs d'importance vitale
- ▶ Modalités de mise en œuvre et bonnes pratiques
- ▶ Régimes de responsabilité
- ▶ Responsabilité civile et pénale
- ▶ Cadre juridique européen
- ▶ Règlement européen de protection des données (RGPD)
- ▶ Règlement européen sur l'identification électronique et services de confiance pour les transactions électroniques (eIDAS)
- ▶ Directive Network and Information Security (NIS)

DURÉE

2 jours

TARIFS

890 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

SÉCURITÉ DU NUMÉRIQUE DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

La formation aborde les problèmes de sécurité qu'engendre la généralisation des technologies numériques et permet de comprendre l'impact du numérique sur la formation des personnels de santé et des patients.

OBJECTIFS

Donner les principales clés de compréhension du nouveau cadre juridique en matière de sécurité du numérique, et de la protection des données à caractère personnel dans le domaine de la santé.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Connaissance des règles pour assurer la protection des données à caractère personnel, en particulier les données de santé.
- ▶ Maîtrise des principes fondamentaux du règlement européen sur la protection des données et de la loi pour une République numérique.
- ▶ Connaissance des acteurs de la sécurité du numérique.
- ▶ Sensibilisation aux risques de cyber malveillance.

PUBLIC

- ▶ Administrations centrales, déconcentrées et collectivités territoriales
- ▶ Établissements de santé, professionnels de santé et établissements médico-sociaux
- ▶ Entreprises
- ▶ Organisations et syndicats professionnels
- ▶ Centres de recherche

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Elisabeth Rolin, présidente du corps des tribunaux administratifs et cours administratives d'appel, conseillère juridique du directeur général de l'ANSSI, ancienne commissaire du Gouvernement auprès de la CNIL.

Des experts, principalement dans le domaine de la sécurité des systèmes d'information, ainsi que des praticiens, formeront le panel des intervenants.

PROGRAMME

JOUR 1

Fondamentaux

- ▶ Protection des données à caractère personnel
- ▶ Acteurs de la sécurité du numérique
- ▶ Commission nationale de l'Informatique et des libertés (CNIL)
- ▶ Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI)

Sensibilisation aux risques de cyber malveillance

- ▶ Typologies des cyber risques
- ▶ Atteintes aux systèmes de traitements automatisés de données
- ▶ Dispositif national d'assistance aux victimes de cyber malveillance

JOUR 2

Les nouvelles règles

- ▶ Règlement européen de protection des données (RGPD)
- ▶ Règlement européen sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques (eIDAS)
- ▶ Directive Network and Information Security (NIS)

Les régimes de responsabilité

- ▶ Responsabilité civile et pénale

Application au domaine de la santé

- ▶ Protection des données de santé à caractère personnel
- ▶ Sécurité des systèmes d'information dans le secteur de la santé

DURÉE

2 jours

TARIFS

890 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

SÉMINAIRE ANNUEL

DYNAMIQUE DES MARCHÉS DE DÉFENSE

La 1^{ère} édition du séminaire annuel des questions de défense de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a été lancée en avril 2019, en parallèle et de façon complémentaire aux enseignements sur les industries et les marchés de la défense. Il constitue une occasion privilégiée d'aborder une thématique spécifique dans un temps court.

Ce séminaire fait intervenir des acteurs en économie de la défense ou qui appartiennent à des organisations variées telles que le ministère de la défense, des industriels, des organismes de conseil ou encore des universitaires.

PUBLIC

- ▶ Rattachés à des administrations nationales ou collectivités territoriales
- ▶ Rattachés aux forces armées
- ▶ Collaborateurs d'organisations et syndicats professionnels
- ▶ Personnels parlementaires
- ▶ Centres de recherche
- ▶ Toute personne intéressée par la discipline ou par le thème annuel

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Il est composé par l'équipe pédagogique du master 2 Stratégies industrielles et politiques publiques de défense de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne :

Stéphane Rodrigues, maître de conférences à l'École de Droit de la Sorbonne, directeur du master Stratégies industrielles et politiques publiques de défense, avocat au barreau de Bruxelles.

Hélène Masson, docteur en sciences politiques, maître de recherche et responsable du pôle Défense & Industries au sein de la Fondation pour la recherche stratégique (FRS).

Édouard Simon, docteur en droit, directeur du bureau de Bruxelles, Confrontations Europe.

PROGRAMME

Disponible dès le mois de janvier de chaque année sur le site :

▶ www.formation-continue.panthéonsorbonne.fr



DURÉE

1/2 journée

TARIFS

Sur invitation.
Inscription en ligne obligatoire.

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions (avril 2021).

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements :

Tél : 01 53 55 27 69

formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

FONDATION
pour la RECHERCHE
STRATÉGIQUE

ACTUALITÉ DE LA RÉPARATION DU DOMMAGE CORPOREL EN LIEN AVEC UNE ACTIVITÉ MÉDICALE : RESPONSABILITÉS DES PROFESSIONNELS ET/OU INDEMNISATION PAR L'ONIAM

La réparation du dommage corporel en lien avec une activité médicale peut être recherchée à travers la mise en cause de responsabilités : celle du médecin, de l'établissement de soins, du fabricant d'un produit de santé, ou bien auprès de l'Office National d'Indemnisation des Accidents Médicaux. Cette formation présente l'actualité légale et jurisprudentielle de ces deux voies de réparation tout en rappelant les principales articulations.

OBJECTIFS

Actualisation des connaissances dans le domaine du droit de la responsabilité médicale et du fait des produits de santé défectueux, ainsi que dans celui des accidents médicaux.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Approfondissement des connaissances en droit de la réparation du dommage corporel.
- ▶ Appréhension des conditions de mise en œuvre des différentes voies de réparation.

PUBLIC

- ▶ Avocats
- ▶ Juristes d'entreprise (assurances, entreprises publiques, entreprises privées, fonds d'indemnisation ou de garantie)
- ▶ Salariés de caisses d'assurance maladie (CPAM) et de mutuelles

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Anne Guégan, maître de conférences à l'École de Droit de la Sorbonne, directrice du diplôme d'université Droit de la réparation du dommage corporel et codirectrice du master 2 Risques médicaux et responsabilités de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

PROGRAMME

Régime de responsabilité des médecins et autres professionnels de santé, ainsi que des établissements de soins :

- ▶ faute technique,
- ▶ faute éthique,
- ▶ partage de responsabilités,
- ▶ préjudice d'impréparation,
- ▶ perte de chance...

Régime de responsabilité du fait des produits défectueux appliqué aux dommages causés par des produits de santé :

- ▶ défaut de sécurité du produit,
- ▶ prescription,
- ▶ mise en circulation,
- ▶ causes d'exonération spécifiques.

Infections nosocomiales

Accidents médicaux

DURÉE

1 jour

TARIFS

625 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

CONTENTIEUX DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

OBJECTIFS

La formation s'adresse à des professionnels du droit de la protection sociale complémentaire (juristes des assurances, mutuelles, institutions de prévoyance, avocats...). Ce module peut être suivi seul, ou en complément du master 2 Cadres de la mutualité, des assurances, et de la prévoyance (CAMAP). Cette formation a donc une double finalité :

- ▶ accompagner la spécialisation de professionnels déjà en exercice dans ce domaine;
- ▶ fournir aux stagiaires en formation continue ou initiale une connaissance précise du secteur de la protection sociale complémentaire.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Connaissances fondamentales concernant le contentieux de la protection sociale complémentaire (détermination des juridictions compétentes, principes directeurs du procès...).
- ▶ Outils pratiques pour la gestion de dossiers de contentieux, grâce à la préparation de cas didactiques, encadrés par des spécialistes de ce contentieux.

PUBLIC

Étudiants en formation initiale du master 2 CAMAP souhaitant approfondir leurs compétences en droit de la protection sociale complémentaire.
 Professionnels ayant exercé au moins un an une activité en lien avec le secteur de la protection sociale souhaitant évoluer dans les métiers juridiques des organismes complémentaires.
 Avocats souhaitant une spécialisation vers ce type de contentieux.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Responsables pédagogiques : Camille Chaserant, Cédric Jacquélet, Francis Kessler, Irène Politis.

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et de professionnels de la protection sociale complémentaire.

PROGRAMME

Introduction au contentieux

- ▶ Les ordres de juridiction
- ▶ Les règles essentielles du procès civil
- ▶ Introduction à la procédure pénale

Le contentieux de la protection sociale complémentaire

- ▶ Protection sociale et contentieux prud'homal
- ▶ Protection sociale et contentieux de la Sécurité sociale
- ▶ Protection sociale et contentieux collectif
- ▶ Protection sociale et contentieux pénal

DURÉE

4 jours

TARIFS

1 780 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
 formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

DROIT DE LA RÉPARATION DU DOMMAGE CORPOREL : ACTUALITÉ DES NOTIONS, PRINCIPES ET POSTES DE PRÉJUDICES

Le droit de la réparation du dommage corporel est au carrefour d'enjeux humains et financiers très importants. Nombreux sont les professionnels mobilisés autour de cette matière devenue extrêmement technique, dont les règles consistent à rétablir la victime dans ses droits les plus fondamentaux que sont les droits à la vie et à l'intégrité corporelle. Cette formation présente l'actualité de notions et de principes essentiels ainsi que celle des postes de préjudice susceptibles d'être réparés en cas de dommage corporel.

OBJECTIFS

Actualisation des principales notions de la matière et des postes de préjudice réparables.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Mise à jour des connaissances dans le domaine traité.
- ▶ Savoir identifier les préjudices réparables de la victime directe à travers leurs définitions et articulations.
- ▶ Savoir appréhender les préjudices réparables de la victime par ricochet susceptible de cumuler plusieurs qualités.

PUBLIC

- ▶ Avocats
- ▶ Magistrats
- ▶ Juristes d'entreprise (assurances, entreprises publiques, entreprises privées, fonds d'indemnisation ou de garantie)
- ▶ Salariés des caisses primaires d'assurance maladie (CPAM) ou de mutuelles

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Anne Guégan, maître de conférences HDR à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, codirectrice du diplôme d'université en Droit de la réparation du dommage corporel.

PROGRAMME

Notions et principes généraux gouvernant la matière

- ▶ Réparation intégrale
- ▶ Libre disposition des indemnités
- ▶ État antérieur
- ▶ Consolidation
- ▶ Aggravation
- ▶ Capitalisation

Les préjudices réparables

- ▶ Préjudices patrimoniaux et extrapatrimoniaux des victimes directes et par ricochet

DURÉE

1 jour

TARIFS

795 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

DROIT DES DONNÉES ET SECTEUR PUBLIC

Cette formation aborde le droit des données appliqué au secteur public.

OBJECTIFS

La formation a pour but de donner les clés de compréhension du cadre juridique du droit public des données. Il s'agit plus particulièrement d'étudier les droits existants et leur adaptation au régime de droit public et plus largement au secteur public.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Connaissance du cadre juridique des données publiques.
- ▶ Étude de la notion d'Open Data saisie par le droit.
- ▶ Compréhension des complémentarités entre le droit public et l'Open Data.
- ▶ Connaissance en matière de données d'intérêt général.
- ▶ Données sensibles des entreprises, ouvertures des données.
- ▶ Maîtrise des spécificités du droit des données personnelles appliqué au secteur public.

PUBLIC

- ▶ Administrations centrales et déconcentrées
- ▶ Collectivités territoriales
- ▶ Établissements publics
- ▶ Groupements d'intérêt public

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Laurent Vidal, enseignant-chercheur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, codirecteur des départements de droit public et de droit privé de l'économie au sein de l'IRJS, avocat associé du cabinet Publica-Avocats au barreau de Paris et spécialiste de la question de la gouvernance juridique des données dans le secteur public, cofondateur et vice-président de l'iDFRights.

Laszlo Van Daal, juriste responsable du droit public de l'innovation chez Seraphin.legal.

PROGRAMME

JOUR 1

Le régime juridique de la donnée publique

- ▶ Étude juridico-technique de la notion de donnée numérique
- ▶ La patrimonialité des données
- ▶ Concurrence des droits et des obligations en matière d'Open Data

JOUR 2

Le droit public des données à l'épreuve des interactions public/privé

- ▶ Les données concourant à la réalisation de l'intérêt général
- ▶ Le régime applicable aux données privées exploitées dans le cadre d'une activité publique
- ▶ Les spécificités du droit des données personnelles dans le secteur public

DURÉE

2 jours
(14h)

TARIFS

890 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe
avec les prochaines
sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements
(inscription, formation
en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr



DROIT ET CONTENTIEUX DANS LA FONCTION PUBLIQUE

L'évolution des rapports sociaux dans le secteur public nécessite une adaptation dans les outils de défense des agents. Si jusque-là un agent public avait des difficultés sur des questions relatives à sa gestion (primes, mutations, promotion, évaluation...), il pouvait solliciter un représentant du personnel au niveau national ou local. Ces derniers, à travers des rapports privilégiés avec les services RH, intervenaient pour résoudre la plupart du temps les problèmes soit de façon informelle soit dans le cadre d'instances (commissions administratives paritaires).

Les logiques de médiation pour résoudre les problèmes et conflits laissent parfois place à la voie contentieuse, dont les règles sont à maîtriser.

OBJECTIFS

Savoir adapter les stratégies pour la défense individuelle des droits des agents et pour leur apporter un appui juridique dans le cadre des recours administratifs et contentieux qu'ils pourraient avoir à exercer. La loi de transformation de la fonction publique (6 août 2019) permet aux agents de choisir un représentant (désigné par l'organisation syndicale représentative de leur choix) pour les assister dans l'exercice des recours administratifs contre certaines décisions individuelles défavorables. Dans ce contexte, il est nécessaire de mieux appréhender le droit de la fonction publique et de développer les techniques nécessaires pour l'élaboration des recours contentieux.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Maîtriser la base du droit de la fonction publique à travers les textes de références régissant les statuts.
- ▶ Bien appréhender le cadre juridique de la hiérarchie des normes.
- ▶ Savoir rechercher les jurisprudences.
- ▶ Bien distinguer les différentes juridictions et leur articulation.
- ▶ Savoir rédiger un recours contentieux.

PUBLIC

- ▶ Juristes
- ▶ Représentants syndicaux d'agents titulaires et contractuels de droit public

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Laurent Vidal, enseignant-chercheur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, codirecteur des départements de droit public et de droit privé de l'économie au sein de l'IRJS, avocat associé du cabinet Publica-Avocats au barreau de Paris et spécialiste de la question de la gouvernance juridique des données dans le secteur public, cofondateur et vice-président de l'IDFRights.

Pauline Baghdasarian, avocate associée du cabinet Publica-Avocats au barreau de Paris.

PROGRAMME

- ▶ Généralités sur le droit de la fonction publique, les textes de références sur les statuts, la gestion et sur le droit des contractuels
- ▶ Cadre juridique/hiérarchie des normes
- ▶ Droits et obligations des fonctionnaires
- ▶ La discipline
- ▶ La responsabilité des agents publics
- ▶ Les différentes juridictions et leur articulation (TA, CAA, CE)
- ▶ Les différents recours administratifs et contentieux, le recours administratif préalable obligatoire
- ▶ Définition de la légalité interne/externe
- ▶ Procédure d'urgence/référé
- ▶ Savoir rédiger un recours contentieux
- ▶ La procédure du contentieux administratif, les mémoires en défense, la stratégie contentieuse à mettre en place
- ▶ Cas pratiques

DURÉE

4 jours
(28h)

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

TARIFS

1 780 € nets de taxe

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

ENJEUX JURIDIQUES ET OPÉRATIONNELS DE LA CONDUITE DE L'OPEN DATA DANS LA COMMANDE PUBLIQUE

Cette formation mobilise les fondamentaux juridiques, opérationnels et économiques nécessaires à la mise en œuvre d'une politique de valorisation des données dans le cadre de la commande publique.

OBJECTIFS

La formation a pour but de donner les clés de compréhension du cadre juridique de l'exploitation des données dans le secteur public et de faire appel à des notions d'intelligence économique afin d'envisager les méthodes de valorisation de la donnée dans la commande publique.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Connaissance du cadre juridique de l'exploitation des données dans le secteur public.
- ▶ Connaissance des règles de compliance en matière d'Open Data et focus sur la publication des données essentielles de la commande publique.
- ▶ Connaissance des enjeux relatifs aux données personnelles dans le cadre de la commande publique.
- ▶ Maîtrise des typologies de données concourant au pilotage de la commande publique.
- ▶ Maîtrise de la gouvernance juridique des données dans le secteur public.
- ▶ Acquisition d'une vision stratégique et opérationnelle en matière de pilotage de la commande publique par la donnée.
- ▶ Acquisition des pratiques de bases en matière de Contract Management dans le secteur public.

PUBLIC

- ▶ Administrations centrales et déconcentrées
- ▶ Collectivités territoriales
- ▶ Établissements publics
- ▶ Groupements d'intérêt public

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Laurent Vidal, enseignant-chercheur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, codirecteur des départements de droit public et de droit privé de l'économie au sein de l'IRJS, avocat associé du cabinet Publica-Avocats au barreau de Paris et spécialiste de la question de la gouvernance juridique des données dans le secteur public, cofondateur et vice-président de l'IDFRights.

Laszlo Van Daal, juriste responsable du droit public de l'innovation chez Seraphin. legal.

PROGRAMME

JOUR 1

L'appréhension de la notion de donnée publique numérique

- ▶ Étude juridico-technique de la notion de donnée numérique
- ▶ Patrimonialité des données dans le cadre de la commande publique
- ▶ Concurrence des droits et des obligations en matière d'Open Data

JOUR 2

Régime de droit public et ouverture des données

- ▶ Approche contextuelle des complémentarités entre le régime de droit public et les enjeux de l'Open Data
- ▶ Le renforcement du service public par la donnée
- ▶ Études des dispositions législatives et réglementaires propres de l'Open Data dans la commande publique

JOUR 3

La maîtrise de la donnée et l'optimisation de la commande publique

- ▶ La production de la donnée publique
- ▶ Les modes de production de la donnée
- ▶ Les types de données produites
- ▶ L'exploitation de la donnée par la personne publique

JOUR 4

La valorisation de la donnée dans la commande publique

- ▶ Étude du potentiel de la donnée pour le secteur public
- ▶ La valorisation du territoire par la donnée
- ▶ Étude du Contract Management appliqué à la commande publique

DURÉE

4 jours
28h (7h/jour)

TARIFS

2 500 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

EUROPE EXPRESS

ACQUÉRIR LE RÉFLEXE EUROPÉEN EN UNE JOURNÉE

OBJECTIFS

Présenter l'essentiel du droit de l'Union européenne à travers ses sources, ses acteurs et son régime législatif et contentieux afin d'acquérir le réflexe européen et d'en faire un atout dans le cadre de ses activités professionnelles.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Identifier les sources de droit et les compétences de l'Union européenne.
- ▶ Cartographier les acteurs du processus décisionnel de l'UE.
- ▶ Appréhender la portée du droit de l'UE : quels rapports avec l'ordre juridique français ?
- ▶ Maîtriser la pratique du contentieux de l'UE : devant quel juge ? Quels recours possibles ?

PUBLIC

- ▶ Agents des administrations centrales et locales
- ▶ Élus locaux
- ▶ Cadres et juristes d'entreprises
- ▶ Avocats

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Stéphane Rodrigues, maître de conférences HDR à l'École de Droit de la Sorbonne, directeur du master Stratégies industrielles et politiques publiques de défense, avocat au barreau de Bruxelles, spécialisé en droit de l'Union européenne.

PROGRAMME

Considérations introductives

- ▶ L'UE dans le concert international : éléments de différenciation (Conseil de l'Europe, OSCE, UEO...)
- ▶ L'UE entre approfondissement et élargissement : éléments d'évolution (procédures d'adhésion, de révision et de retrait des traités)

Sources de droit et compétences de l'UE

- ▶ Sources du droit
- ▶ Droit originaire (traités et Charte des droits fondamentaux) et droit dérivé (règlement, directives et décisions) : la hiérarchie des sources
- ▶ Actes législatifs, délégués et d'exécution : la hiérarchie des actes
- ▶ Actes atypiques et sources complémentaires du droit de l'UE
- ▶ Compétences
- ▶ Nature des compétences
- ▶ Principes régissant la répartition et l'exercice des compétences

Processus décisionnel

- ▶ **Acteurs** : le triangle institutionnel (Parlement, Conseil et Commission) et les autres acteurs et organes consultatifs (Comité économique et social européen, Comité des régions...)
- ▶ Procédure législative ordinaire et procédures législatives spéciales
- ▶ Lobbying auprès des institutions de l'UE

Régime des actes et contentieux

- ▶ Grands principes juridiques régissant les actes de l'UE
- ▶ Principe d'intégration : applicabilité et effet direct du droit de l'UE
- ▶ Principe de primauté du droit de l'UE : principes et conséquences pour les États membres
- ▶ Panorama du régime contentieux de l'UE
- ▶ Architecture juridictionnelle
- ▶ Recours directs et préjudiciels de l'Union européenne

DURÉE

1 jour

TARIFS

445 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

GÉRER LE DROIT PÉNAL SOCIAL EN ENTREPRISE

OBJECTIFS

L'entreprise comme ses dirigeants et managers sont dans des circonstances diverses susceptibles de voir leurs responsabilités pénales engagées : accusations de harcèlements, d'entraves, de manquements aux obligations de santé et sécurité ou de non-respect du formalisme lié à l'embauche de différentes catégories de salariés.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Identifier les situations susceptibles d'engager les responsabilités pénales en entreprise et les risques encourus.
- ▶ Cartographier, prévenir et diminuer les risques.
- ▶ Face aux poursuites, savoir adopter les comportements prudents adaptés.
- ▶ Savoir mettre à jour ses connaissances.

PUBLIC

Professionnels souhaitant évoluer dans le métier :

- ▶ Dirigeants
- ▶ Cadres
- ▶ Responsables des fonctions RH en entreprise

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Emmanuel Bayo, docteur en sciences politiques et en droit, ancien directeur juridique, enseignant depuis plus de 25 ans dans différentes écoles et universités, et principalement aujourd'hui à l'ESSCA en tant que professeur associé. Auteur de *Droit de l'entreprise*, *Notions essentielles d'introduction au droit*, *droit des affaires*, *droit des obligations et droit du travail*; *théories, schémas, exercices et éléments de méthodologie* (Éditions Larcier-collection *Manuels*).

PROGRAMME

JOUR 1

- ▶ Cartographie des principaux cas susceptibles de mettre en cause la responsabilité pénale des entreprises et de leurs dirigeants dans le cadre des relations sociales

JOUR 2

- ▶ Mettre en place et sécuriser « la gestion des délégations de pouvoir »
- ▶ Gérer les contentieux et l'enquête pénale
- ▶ Vers une dépenalisation future de certains comportements ?

DURÉE

2 jours

TARIFS

1 250 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

INCIDENCE DU RECOURS DES TIERS-PAYEURS EN DROIT DE LA RÉPARATION DU DOMMAGE CORPOREL

RÈGLES DE RECOURS ET D'IMPUTATION/MISE EN PRATIQUE

L'une des spécificités du dommage corporel est que la victime est susceptible de recevoir diverses prestations de la part d'organismes privés ou publics (les tiers-payeurs), indépendamment de l'indemnisation due par le responsable de son dommage. Dans le respect du principe de réparation intégrale, le recours de ces tiers-payeurs sur la dette de réparation due par le responsable est organisé par la loi et la jurisprudence selon des règles qui ont parfois du mal à être appréhendées. Cette formation se propose de présenter l'ensemble de ces règles, dans leur actualité, avant de les mettre en pratique à travers différentes situations et notamment avec ou sans partage de responsabilité.

OBJECTIFS

Connaître et actualiser les règles et modalités de recours des tiers-payeurs.
Mettre en œuvre le recours et les modalités de recours des tiers-payeurs à travers des exercices pratiques.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Mise à jour des connaissances dans le domaine traité.
- ▶ Savoir identifier les prestations des tiers-payeurs ouvrant droit à recours.
- ▶ Savoir imputer les prestations des tiers-payeurs sur le montant de la réparation dû à la victime.
- ▶ Savoir appliquer le droit de préférence de la victime en cas de partage de responsabilité.

PUBLIC

- ▶ Avocats
- ▶ Magistrats
- ▶ Juristes d'entreprise (assurances, entreprises publiques, entreprises privées, fonds d'indemnisation ou de garantie)
- ▶ Salariés de caisses primaires d'assurances maladie (CPAM) ou de mutuelles

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Anne Guégan, maître de conférences à l'École de Droit de la Sorbonne, directrice du diplôme d'université Droit de la réparation du dommage corporel et codirectrice du master 2 Risques médicaux et responsabilités de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Benoît Mornet, magistrat conseiller à la Cour de cassation, ancien maître de conférences à l'École nationale de la magistrature.

PROGRAMME

JOUR 1

Les règles organisant le recours et les modalités de recours des tiers-payeurs

- ▶ Prestations ouvrant droit à recours subrogatoire
- ▶ Prestations n'ouvrant pas droit à recours subrogatoire
- ▶ Règles d'imputation des prestations versées par les tiers payeurs
- ▶ Incidence d'un partage de responsabilité et droit de préférence de la victime

JOUR 2

Mise en pratique des règles de recours des tiers-payeurs avec et sans droit de préférence de la victime

- ▶ À partir de différents cas pratiques, les stagiaires appliqueront individuellement et par petits groupes les règles de recours et d'imputation, ainsi que celles du droit de préférence de la victime.

DURÉE

2 jours
(14h)

TARIFS

1 250 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

INITIATION À LA RECHERCHE JURIDIQUE

OBJECTIFS

Présenter les fondamentaux de la recherche documentaire en droit. Il ne s'agit pas d'un cours de droit, mais de permettre à des professionnels non juristes (ou des juristes qui n'ont pas bénéficié des dernières innovations en matière de recherche documentaire juridique) de savoir chercher rapidement une information juridique fiable.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Maîtrise des principaux outils de recherche juridique papier et hors ligne.
- ▶ Connaissance de la structure des principaux documents juridiques et de la hiérarchie des normes.
- ▶ Connaissance des innovations en matière de recherche documentaire en droit.
- ▶ Connaissance des problématiques.

PUBLIC

- ▶ Agents des administrations nationales, centrales ou déconcentrées, des collectivités territoriales, et du service public hospitalier
- ▶ Entreprises
- ▶ Organisations et syndicats professionnels
- ▶ Organisations internationales
- ▶ Centres de recherche
- ▶ Juristes
- ▶ Avocats

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Stéphane Cottin, chargé du développement des systèmes d'information et de la valorisation des ressources documentaires au cabinet du Secrétaire général du Gouvernement. Il assiste à la maîtrise d'ouvrage de plusieurs bases de données juridiques interministérielles (Legifrance...) et a été le créateur de plusieurs d'entre elles, notamment au Conseil constitutionnel dont il a été le chef de service du greffe. Auteur de plusieurs ouvrages et articles de référence sur le sujet.

PROGRAMME

JOUR 1

Fondamentaux : les sources du droit français

- ▶ Les sources du droit, leur création et leurs supports
- ▶ Ressources
- ▶ Les gisements de ressources documentaires juridiques : encyclopédies, codes, revues, sites Internet, bases de données

Méthodes de recherche

- ▶ Méthodes de recherche en législation française
- ▶ Méthodes de recherche en jurisprudence
- ▶ Méthodes de recherche en doctrine

JOUR 2

Recherches juridiques thématiques

- ▶ Fondamentaux en droit public, droit administratif, droit de l'urbanisme
- ▶ Fondamentaux en droit privé, droit du travail, droit de l'entreprise

Initiation à la veille documentaire juridique

- ▶ Alertes et recherches sur des textes en cours de discussion, sur des jurisprudences à venir
- ▶ Extension à la recherche en droit étranger, international et comparé
- ▶ Gisements documentaires et outils de recherche en droit étranger, droit international, droit comparé
- ▶ Focus sur le droit de l'Union européenne

DURÉE

2 jours

TARIFS

890 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

INNOVATION ET BIG DATA JURIDIQUE

Prédictibilités des décisions de justice, nouvelles règles et contraintes des traitements de données personnelles, création du service public de la mise à disposition des données de référence, « legaltech », « ubérisation » du droit, autant de nouvelles pratiques et de nouveaux risques à analyser.

OBJECTIFS

Donner les principales clés de compréhension d'un secteur en pleine mutation.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Maîtrise des contenus des innovations en matière de traitement et de production des données juridiques.
- ▶ Analyse des limites de ces innovations.
- ▶ Appréhension des risques des innovations dans le Big Data juridique (prédictibilité, protection des données personnelles).
- ▶ Connaissance des acteurs des marchés de l'innovation dans le traitement des données juridiques.

PUBLIC

- ▶ Entreprises
- ▶ Juristes
- ▶ Avocats
- ▶ Agents des administrations nationales, centrales ou déconcentrées, des collectivités territoriales et du service public hospitalier
- ▶ Organisations et syndicats professionnels
- ▶ Organisations internationales
- ▶ Centres de recherche
- ▶ Personnels parlementaires

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Stéphane Cottin, chargé du développement des systèmes d'information et de la valorisation des ressources documentaires au cabinet du Secrétaire général du Gouvernement. Il assiste à la maîtrise d'ouvrage de plusieurs bases de données juridiques interministérielles (Legifrance...) et a été le créateur de plusieurs d'entre elles, notamment au Conseil constitutionnel dont il a été le chef de service du greffe. Auteur de plusieurs ouvrages et articles de référence sur le sujet.

PROGRAMME

JOUR 1

- ▶ Nouveaux traitements et nouvelles méthodes de production de la donnée juridique : le Big Data juridique
- ▶ Légistique assistée par ordinateur, codistique, légimatic et légimétrie
- ▶ Présentation d'outils de production de documents juridiques : SOLON, LEOS, LegisPro, Lime
- ▶ Normalisation de l'identification et de la structure XML des documents juridiques
- ▶ Normes d'identification européenne : ELI et ECLI Akoma Ntos, LegalCiteML, LegalDocML et LegalRuleML

JOUR 2

- ▶ Limites et risques de ces innovations
- ▶ Contrôle qualité, compliance
- ▶ Encadrements internationaux : stratégies « Better Regulation » OCDE et Union européenne
- ▶ Anonymisation et ré-identification / protection des données personnelles
- ▶ Acteurs de ces innovations
- ▶ Réalité de la prédictibilité
- ▶ Présentation de quelques solutions commerciales françaises et étrangères

DURÉE

2 jours

TARIFS

1 250 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : ÉTHIQUE ET LIBERTÉS FONDAMENTALES

Cette formation aborde la question du management des enjeux éthiques et juridiques de l'intelligence artificielle (IA) et des données. Elle permet d'appréhender l'importance du respect des données personnelles et des droits et libertés fondamentaux des personnes.

OBJECTIFS

Donner les principales clés de compréhension des notions de numérique, d'innovation et d'éthique et présenter les liens étroits qui les unissent.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Sensibiliser aux impacts de l'intelligence artificielle sur les domaines liés à l'éthique.
- ▶ Maîtriser des enjeux techniques du numérique, des algorithmes et de l'intelligence artificielle.
- ▶ Envisager une stratégie protégeant les intérêts de l'humain et renforçant les liens entre l'économie numérique, les technologies numériques et d'intelligence artificielle et les humains.
- ▶ Développer des offres éthiques et responsables.
- ▶ Créer un Legal Bot.

PUBLIC

- ▶ Juristes d'entreprise
- ▶ Professionnels du droit
- ▶ Magistrats
- ▶ Avocats
- ▶ Étudiants en droit

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Laurent Vidal, enseignant-chercheur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, codirecteur des départements de droit public et de droit privé de l'économie au sein de l'IRJS, avocat associé du cabinet Publica-Avocats au barreau de Paris et spécialiste de la question de la gouvernance juridique des données dans le secteur public, cofondateur et vice-président de l'IDFRights.

Thomas Saint-Aubin, chercheur associé au département de recherche « Droit public et privé de l'économie » de l'Institut de recherche juridique de la Sorbonne (IRJS), président de Seraphin.legal, cofondateur et directeur des études de l'IDFRights.

PROGRAMME

JOUR 1

Introduction à l'intelligence artificielle (IA) et au métier d'Ethics Officer

- ▶ Introduction au rôle du Chief Executive Officer (CEO) et définition
- ▶ Introduction à l'IA et définition

Cadre juridique de l'intelligence artificielle

- ▶ Droit de l'IA
- ▶ Régulation du numérique et de l'IA en France et à l'international
- ▶ Enjeux de l'éthique du numérique et de l'IA

JOUR 2

Cadre juridique de l'intelligence artificielle

- ▶ Éthique de l'innovation dans les entreprises

Gouvernance des données Human by Design

- ▶ #LawIsCode : Innover dans la régulation de l'IA
- ▶ Gouvernance des données, compliance et innovation
- ▶ Human by Design

JOUR 3

Focus & Practice : régulation et éthique de l'IA par spécialités

- ▶ Régulation de l'IA dans le domaine de la santé et de la protection sociale
- ▶ Régulation de l'IA dans le domaine de l'e-Justice
- ▶ Régulation de l'IA appliquée au service public et aux collectivités territoriales
- ▶ Régulation de l'IA et condition urbaine (éducation, mobilité)

DURÉE

3 jours
(21h)

TARIFS

1 335 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

LAÏCITÉ ET SERVICE PUBLIC

Au cœur du débat public, le principe de laïcité qui caractérise la République française selon les termes mêmes de la Constitution de la Vème République demeure profondément méconnu tant dans son histoire, en particulier ses liens avec la liberté de conscience et de religion, que dans son contenu et dans sa portée.

OBJECTIFS

Rendre compte du contexte historique et juridique de construction en France du principe de laïcité afin de mesurer la spécificité du « modèle français » par rapport au modèle anglo-saxon.

Définir le contenu du principe de laïcité dans les services publics : les droits et obligations qu'il implique pour les administrations, les personnes privées assurant une mission de service public, les élus, les usagers, mais aussi en cerner le champ d'application.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Acquisition des connaissances des bases théoriques et pratiques du principe de laïcité et de ses frontières.
- ▶ Définition des exigences de la laïcité dans les services publics et réponse aux éventuelles demandes des usagers du service public en la matière.

PUBLIC

- ▶ Cadres de la fonction publique nationale (Éducation nationale, justice et administration pénitentiaire), territoriale et hospitalière
- ▶ Fonctionnaires et agents publics exerçant des fonctions au contact du public
- ▶ Cadres d'entreprises assurant une mission de service public
- ▶ Parlementaires et élus locaux
- ▶ Avocats
- ▶ Responsables religieux
- ▶ Dirigeants associatifs
- ▶ Travailleurs sociaux, formateurs et animateurs

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Historiens et juristes de droit public interne et européen.

PROGRAMME

JOUR 1

Contexte : histoire et droit du principe de laïcité

Histoire et principes

Contexte politique et historique général

- ▶ Contexte historique : la liberté religieuse et la laïcité
- ▶ Cas français au regard d'exemples étrangers d'organisation des rapports entre Église et État

Principe de laïcité en droit

- ▶ Sources actuelles de la laïcité (droit interne et droit international et européen)
- ▶ Composantes du principe : neutralité de l'État/liberté religieuse des citoyens
- ▶ Institutions publiques internationales et nationales à vocation et consacrées à la laïcité

JOUR 2

Problématiques de la laïcité au sein des services publics

Principes fondamentaux

Définition et frontières du service public (par rapport au secteur privé, service public/espace public)

- ▶ Lois du service public (principe d'égalité dans et devant le service public et principe de continuité...)
- ▶ Principe de neutralité du service public appliqué aux locaux et aux agents

Spécificités de la laïcité des services publics

- ▶ Fonctionnaire, agent public, agent participant à une mission de service public, agent ayant ou non un contact avec le public, obligations déontologiques
- ▶ Laïcité dans les services publics locaux
- ▶ Notion de « collaborateur du service public » et cas tangents (parents d'élèves, jurés, avocats)

JOUR 3

Déclinaisons du principe de laïcité

Laïcité au sein du service public de l'enseignement (neutralité des programmes, du personnel et des bâtiments, signes religieux, absences pour fêtes religieuses, aumôneries...)

La laïcité au sein d'autres services publics

- ▶ Services publics de santé/pénitentiaires/ au sein de la justice

DURÉE

3 jours

TARIFS

1 335 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69

formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

MAÎTRISER LES OUTILS DU JURISTE NUMÉRIQUE

Cette formation aborde les enjeux de la transformation digitale pour le juriste de demain.

OBJECTIFS

Donner les principales clés de compréhension des enjeux juridiques de la transformation numérique nécessaires à l'élaboration d'un projet Legal Tech.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Connaissance des différents outils Legal Tech et de leurs usages.
- ▶ Intégration des dernières évolutions en matière de droit du numérique.
- ▶ Familiarisation au langage informatique.
- ▶ Capacité à créer un arbre décisionnel et travailler en collectif sur des cas d'usage.

PUBLIC

- ▶ Professionnels du droit
- ▶ Juristes d'entreprise
- ▶ Étudiants en droit
- ▶ Avocats

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Laurent Vidal, enseignant-chercheur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, codirecteur des départements de droit public et de droit privé de l'économie au sein de l'IRJS, avocat associé du cabinet Publica-Avocats au barreau de Paris et spécialiste de la question de la gouvernance juridique des données dans le secteur public, cofondateur et vice-président de l'IDFRights.

Thomas Saint-Aubin, chercheur associé au département de recherche « Droit public et privé de l'économie » de l'Institut de recherche juridique de la Sorbonne (IRJS), président de Seraphin.legal, cofondateur et directeur des études de l'IDFRights.

PROGRAMME

JOUR 1

Droit, transformation numérique et Legal Tech

Grands enjeux de la transformation digitale des métiers du droit :

- ▶ Le Big Data juridique ? Qu'est-ce que c'est ?
- ▶ Émergence et panorama des Legal Tech
- ▶ Les nouvelles compétences des juristes et avocats : présentation du référentiel de compétences « juriste numérique »
- ▶ Les nouveaux métiers du droit : juriste Data, juriste codeur, juriste Privacy...

Blockchain, Legal Blockchain & Legal Bot :

- ▶ Introduction à la Blockchain et à la Legal Blockchain
- ▶ Qu'est-ce que les Smart Contracts ? Quelles applications et quelles perspectives ?
- ▶ Résoudre une problématique juridique au moyen d'un Legal Bot - création d'un arbre décisionnel

JOUR 2

Juriste numérique, Business Development & idéation

Juriste numérique/juriste collaboratif :

- ▶ Start-up box : le kit de survie du créateur de Legal Tech
- ▶ Présentation d'outils de gestion collaboratifs
- ▶ Audit et valorisation de ses actifs immatériels/Dashboard PI

Atelier pratique projet numérique :

- ▶ Séance de travail collaboratif et idéation sur des cas d'usage imaginés
- ▶ Formation au pitch/travail en sous-groupes
- ▶ Présentation du projet et échanges

DURÉE

2 jours
(14h)

TARIFS

1 250 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

AUDIT & CONTRÔLE INTERNE : MAÎTRISER LES RISQUES

OBJECTIFS

Donner une bonne compréhension de la démarche générale de la gestion des risques par l'approche aussi bien interne qu'externe.

Mettre l'accent sur les connaissances essentielles relatives aux risques dans l'entreprise, et la méthodologie à déployer pour les maîtriser.

Dans le cadre notamment de l'approche COSO, savoir identifier ces risques, connaître les outils aujourd'hui disponibles pour les évaluer et les maîtriser, savoir mettre en œuvre ces techniques dans les services et directions de l'organisation.

Mieux comprendre les préoccupations de la direction du contrôle interne dans l'organisation, expliquer et communiquer sur les missions et l'utilisation des outils du contrôle interne auprès des collaborateurs : tels sont les objectifs de cette formation très opérationnelle, organisée autour de deux pôles : contrôle interne et audit interne.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Connaître les risques, le rôle et les missions du contrôle interne dans l'organisation.
- ▶ Participer à la mise en œuvre du contrôle interne et à son évolution.
- ▶ Utiliser les outils du contrôle interne.
- ▶ Mener des missions de contrôle interne.
- ▶ Mettre en place les outils et piloter le déroulement d'une mission d'audit interne.

PUBLIC

La formation cible un public d'horizons variés :

- ▶ Direction ou service contrôle interne ou audit interne dans les entreprises et les entités publiques
- ▶ Direction administrative, financière et comptable
- ▶ Direction conformité, sécurité financière notamment dans les banques et le secteur financier
- ▶ Direction générale

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Farouk Hemici, maître de conférences en sciences de gestion, directeur de la mention Contrôle de gestion et audit organisationnel (CGAO) à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

PROGRAMME

JOUR 1

Maîtrise des risques et contrôle interne

- ▶ Définitions, typologies et classification des risques
- ▶ Le contrôle interne : rôle, place et missions dans l'organisation
- ▶ Les évolutions réglementaires
- ▶ Les techniques quantitatives et qualitatives (cartographie des risques) du contrôle interne
- ▶ Méthodologie de mise en place d'un dispositif de contrôle interne
- ▶ Contrôle interne et reporting
- ▶ Suivi et reporting

JOUR 2

L'audit interne : outils et mise en œuvre

- ▶ Introduction : le contexte
- ▶ L'audit interne dans l'entreprise
- ▶ L'environnement réglementaire (LSF, Sarbanes-Oxley)
- ▶ Le cadre de référence (COSO, AMF)
- ▶ Missions et place du service d'audit interne

Le déroulement de la mission

- ▶ Les principales étapes d'une mission d'audit interne
- ▶ Les préalables à la mission proprement dite
- ▶ Les outils à mettre en œuvre et leur utilisation pratique
- ▶ La clôture de la mission
- ▶ Le pré-rapport
- ▶ La formulation des recommandations : élaboration du rapport d'audit interne
- ▶ Le suivi des recommandations

DURÉE

2 jours
(14h)

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

TARIFS

890 € nets de taxe

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

DATA SCIENCE NIVEAU 1

INITIATION AU DATA MINING

AVEC LE LOGICIEL R

Les participants apprennent à faire parler les bases de données en mettant en relation des variables. On utilisera pour ce faire un logiciel libre omniprésent : R. Toutes les principales méthodologies seront abordées à la fois théoriquement mais aussi sur les ordinateurs portables. Il sera expliqué comment choisir entre les différentes méthodologies pour chaque situation particulière. Le stage sera clôturé par un projet que chaque stagiaire construira sur son ordinateur afin d'accéder à l'autonomie.

OBJECTIFS

Comprendre et savoir utiliser les outils de base du Data Mining.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Mettre en œuvre les principales méthodes du Data Mining pour découvrir et interpréter les relations entre les variables des bases de données.
- ▶ Choix pertinent des méthodes d'analyse en fonction des situations.
- ▶ Maîtrise des bases du logiciel libre R.

PUBLIC

Managers amenés à utiliser des bases de données pour en extraire des informations stratégiques.

Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances en informatique ou en statistiques.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Recteur Alexandre Steyer, professeur des universités, directeur du master Management stratégique de l'École de Management de la Sorbonne, docteur ès sciences physiques et docteur ès sciences de gestion. Élève de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, ancien ingénieur des télécommunications.

PROGRAMME

JOUR 1

Bases du logiciel R

- ▶ Comment l'installer ?
- ▶ Importation et normalisation de base de données
- ▶ Représentations graphiques et manipulations de variables et de tableaux

Cinq outils du Data Mining sur le plan conceptuel (1)

- ▶ Modélisation linéaire
- ▶ Construction d'arbres
- ▶ Analyse des correspondances

JOUR 2

Cinq outils du Data Mining sur le plan conceptuel (2)

- ▶ Text Mining
- ▶ Outils de l'analyse causale
- ▶ Application des outils

Étude de cas

DURÉE

2 jours

TARIFS

890 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

DATA SCIENCE NIVEAU 2

INTELLIGENCE PRÉDICTIVE

POUR LES MANAGERS

Les participants apprennent comment prévoir des comportements. Par exemple si un consommateur envisage l'achat d'un produit, si une entreprise risque de faire faillite, si un salarié entend démissionner ou encore si un avis sur internet est un faux. Au programme, la construction d'algorithmes prédictifs à partir de bases de données. On utilisera le logiciel libre R, omniprésent en Big Data.

OBJECTIFS

Comprendre et savoir utiliser les outils principaux du Big Data.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Capacité à construire et évaluer les modèles prédictifs les plus couramment utilisés.
- ▶ Évaluation de leurs intérêts et de leurs limites.

PUBLIC

Managers amenés à utiliser et/ou à construire des algorithmes prédictifs. Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances en informatique.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Recteur Alexandre Steyer, professeur des universités, directeur du master Management stratégique de l'École de Management de la Sorbonne, docteur ès sciences physiques et docteur ès sciences de gestion. Élève de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, ancien ingénieur des télécommunications.

PROGRAMME

JOUR 1

- ▶ Présentation
- ▶ Approche probabiliste
- ▶ Famille linéaire
- ▶ Famille des arbres

JOUR 2

- ▶ Machines à supports de vecteurs
- ▶ Deep Learning
- ▶ Application/cas pratique

DURÉE

2 jours

TARIFS

1 250 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

DATA VISUALISATION AVEC LE LOGICIEL TABLEAU

Cette formation qualifiante a pour vocation de permettre l'acquisition de connaissances et de compétences spécifiques liées à la visualisation des données.

OBJECTIFS

Travailler sur des données demande de savoir en présenter les principales caractéristiques de manière simple. La formation est ainsi organisée essentiellement autour de l'apprentissage et de la maîtrise du logiciel Tableau.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Maîtrise des fondamentaux dans le domaine de la visualisation des données.
- ▶ Maîtrise du logiciel Tableau.

PUBLIC

- ▶ Entreprises
- ▶ Administrations nationales et collectivités territoriales
- ▶ Forces armées
- ▶ Centres de recherche

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Marc-Arthur Diaye, professeur des universités à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, directeur de la mention Econométrie-statistiques.

Chercheurs, experts et praticiens formeront le panel des intervenants.

PROGRAMME

JOUR 1 Fondamentaux (3h)

- ▶ Prise en main du logiciel
- ▶ Se connecter à des données
- ▶ Navigation
- ▶ Design Flow
- ▶ Files Type
- ▶ Data Type

Sources de données (4h)

- ▶ Custom Data View
- ▶ Extraire des données (créer un Extract, utiliser un filtre d'extraction, ajouter de nouvelles données à un Extract, extraire un historique)
- ▶ Opérations de champs
- ▶ Éditer des métadonnées
- ▶ Jointure et mélange de données
- ▶ Worksheets

JOUR 2 Calculs | Tri et filtre (3h)

- ▶ Opérateur
- ▶ Fonctions
- ▶ Calculs numériques
- ▶ String Calculations

- ▶ Calcul avec des tables
- ▶ Expressions LOD
- ▶ Tri et filtres
- ▶ Charts (bart, line, pie, crosstab, bubble, Gantt...)

Pratiques avancées 1 (4h)

- ▶ Dashboard
- ▶ Formatage
- ▶ Prévisions statistiques
- ▶ Trend
- ▶ Advanced Mapping (Geocoding...)

JOUR 3 Pratiques avancées 2 (3h)

- ▶ Création avancée de dashboard
- ▶ Partage de travaux

Cas pratiques (4h)

- ▶ Analyser un Dataset de tweets
- ▶ Deux exercices pratiques supervisés
- ▶ Présentation du projet d'évaluation

DURÉE

3 jours

TARIFS

1 335 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

FINANCE POUR NON FINANCIERS

La finance est le nerf de la guerre. Une connaissance insuffisante dans le domaine peut entraîner des conséquences dommageables pour l'organisation. L'objectif de cette formation est de donner une bonne compréhension des mécanismes financiers dans une entreprise et des outils de pilotage à mettre en œuvre.

OBJECTIFS

Comment une entreprise utilise-t-elle ses ressources financières pour réaliser sa stratégie ? Comment mesure-t-elle la rentabilité de ses opérations et la pertinence de ses décisions ?

Au-delà d'une compréhension globale de la finance d'entreprise et de ses enjeux, l'objectif est de permettre l'acquisition des outils de pilotage financier de l'organisation.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Comprendre la logique financière d'une entreprise.
- ▶ Maîtriser le système d'information comptable et financier de l'entreprise.
- ▶ Analyser l'activité d'exploitation.
- ▶ Considérer la structure et l'équilibre financier de l'entreprise.
- ▶ Réaliser un diagnostic financier.
- ▶ Maîtriser les arbitrages d'investissement et leur incidence financière.

PUBLIC

- ▶ Dirigeants
- ▶ Personnels de la DRH, de la direction commerciale
- ▶ Direction juridique
- ▶ Collaborateurs et managers des fonctions techniques (production, logistique, R&D)
- ▶ Comptables PME/PMI
- ▶ Directions administrative, financière et comptable

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Farouk Hemici, maître de conférences à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, directeur de la mention Contrôle de gestion et audit organisationnel (CGAO) à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

PROGRAMME

JOUR 1

Analyse de l'activité : méthodologie et techniques

- ▶ Comptes annuels de l'entreprise : logique et construction (compte de résultat, bilan, annexe)
- ▶ Analyse de l'activité et de la performance de l'entreprise
- ▶ Soldes intermédiaires de gestion : calcul et interprétation
- ▶ Capacité d'autofinancement : calcul et interprétation
- ▶ Seuil de rentabilité : calcul et interprétation

JOUR 2

Analyse de la structure financière : méthodologie et techniques

- ▶ Retraitements de l'information comptable
- ▶ Analyse du bilan : méthodologie et logique
- ▶ Principaux indicateurs : FR, BFR, T et leur interprétation
- ▶ Ratios financiers : calcul et interprétation
- ▶ Choix d'investissements : critères économiques : DR, VAN, TIR, IP
- ▶ Choix d'investissements : modes de financements et critères de choix
- ▶ Analyse de la trésorerie : excédent de trésorerie d'exploitation et tableau de flux de trésorerie

DURÉE

2 jours

TARIFS

890 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69

formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

FINANCES PUBLIQUES

Cette formation vise à donner les grilles d'analyse et les clefs de compréhension des grands enjeux de finances publiques aujourd'hui en France.

OBJECTIFS

Partant d'une présentation de l'évolution des finances publiques depuis le début des années 90 et des règles communautaires édictées au sortir de la crise de 2008, il s'agit de :

- ▶ savoir lire les principaux documents budgétaires de l'État (loi de programmation, lois de finances),
- ▶ les intégrer dans l'ordre juridique interne,
- ▶ percevoir les grandes masses financières en jeu avant de s'approprier les principes et procédures aboutissant à l'adoption du budget par le Parlement.

Les relations financières entre l'État et les collectivités territoriales ainsi qu'avec l'Union européenne sont finalement élucidées dans le souci d'obtenir une vision synoptique des finances publiques à l'heure européenne.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Connaissance de la structure et des principales évolutions du budget de l'État.
- ▶ Maîtrise des grands enjeux financiers des collectivités territoriales.
- ▶ Prise en compte des grands enjeux financiers de l'Union européenne.
- ▶ Fondamentaux dans le domaine des finances publiques.

PUBLIC

- ▶ Administrations nationales et collectivités territoriales
- ▶ Organisations non gouvernementales
- ▶ Journalistes
- ▶ Citoyens intéressés par les collectivités
- ▶ Entreprises

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Robin Degron, conseiller référendaire à la Cour des comptes, professeur associé en droit public, responsable de la formation en finances publiques au sein du master 2 Administration du politique et du master 2 Stratégies industrielles et politiques publiques de défense.

PROGRAMME

JOUR 1

Fondamentaux

- ▶ Évolution des finances publiques en France depuis le début des années 90
- ▶ Cadre communautaire de maîtrise du déficit et de la dette publique
- ▶ Cadre législatif national des finances publiques
- ▶ Principales recettes et dépenses du budget de l'État
- ▶ Recettes fiscales, non fiscales et recours à l'emprunt
- ▶ Dépenses par mission et programme d'investissement d'avenir
- ▶ Principes et procédure budgétaire de l'État
- ▶ Grands principes budgétaires
- ▶ Procédure de préparation et d'adoption du budget

JOUR 2

L'exécution du budget de l'État

- ▶ Décret de répartition et régulations budgétaires
- ▶ Comptabilité de l'État
- ▶ Contrôles des finances publiques
- ▶ Contrôles internes et externes

Finances publiques locales

- ▶ Dynamiques et enjeux
- ▶ Relations financières entre l'État et les collectivités territoriales
- ▶ Finances publiques européennes
- ▶ Dynamiques et enjeux
- ▶ Relations financières entre la France et l'Union européenne
- ▶ Évaluation finale

DURÉE

2 jours

TARIFS

890 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

INTRODUCTION À L'ÉCONOMIE DE LA SANTÉ

Parce que tout citoyen aspire à vivre mieux et plus longtemps, les dépenses de santé représentent dans tous les pays une part croissante de la richesse nationale. En France, le vieillissement de la population et les avancées technologiques, aussi bien dans le domaine des soins que de la prévention, génèrent des tensions financières qui mettent plus que jamais l'économie de la santé au cœur des préoccupations des décideurs publics, mais également des différentes organisations, publiques ou privées (établissements de santé, organismes complémentaires, assurance maladie, professionnels de santé).

OBJECTIFS

Acquérir les notions de base en économie de la santé. Sans être des spécialistes, les participants pourront discerner les principaux enjeux actuels et éviter les pièges les plus courants.

COMPÉTENCES VISÉES

Connaissances de base, suivies d'une mise en situation face à des cas pratiques récents et pour lesquels les participants sont initiés à la prise de décision en fonction de la perspective retenue (société, financeur, producteur de soins).

PUBLIC

- ▶ Professionnels de santé
- ▶ Cadres ou employés dans les établissements de santé, les organismes d'assurance maladie obligatoire et complémentaire
- ▶ Journalistes ou communicants
- ▶ Décideurs publics ou privés dans les organisations
- ▶ Responsables politiques

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Isabelle Hirtzlin, maitre de conférences à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

D'autres spécialistes constitueront le panel des intervenants.

PROGRAMME

JOUR 1

Les dépenses de santé et leur financement

- ▶ Identifier les sources comptables et statistiques présentant les dépenses de santé de manière synthétique. Apprendre à les décrypter. Discerner les financeurs.

Rôle des complémentaires

- ▶ Présenter les principaux organismes complémentaires santé et leur rôle dans le financement des soins, ainsi que les enjeux d'actualité (situation de la France vs d'autres pays sur le rôle de l'assurance privée dans le financement des soins).

JOUR 2

Rémunération des professionnels de santé

- ▶ Présenter les modèles de rémunération des professionnels de santé et leur impact sur le volume et la qualité des soins fournis.
- ▶ Trouver le modèle de rémunération le plus adapté à une situation donnée.

Tarification des établissements de santé

- ▶ Présenter les catégories d'établissements de santé et leur modèle de financement.
- ▶ Identifier l'impact sur les soins fournis, la répartition de l'offre et la qualité.
- ▶ Réflexion sur des modèles alternatifs.

JOUR 3

Grands enjeux autour du médicament

- ▶ Définir le médicament et sa place dans les stratégies de soins. Présenter les différentes phases de son développement, de la recherche à la prise en charge par l'assurance maladie. Analyser la détermination de son prix.

Outils de la régulation des dépenses de santé

- ▶ Définir les situations dans lesquelles la régulation des dépenses de santé est nécessaire.
- ▶ Présenter les principaux outils à la disposition du décideur.
- ▶ Mise en situation autour d'un acte de prévention.

DURÉE

3 jours

TARIFS

1 335 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

PYTHON POUR LA DATA SCIENCE

Cette formation qualifiante a pour vocation de permettre l'acquisition de connaissances et de compétences spécifiques liées à la programmation et à l'analyse de données sous Python.

OBJECTIFS

Faire des analyses avancées en science de données. La formation est ainsi organisée essentiellement autour de la maîtrise avancée de Python.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Maîtrise des fonctions de base de Python pour travailler sur des données.
- ▶ Maîtrise des principales bibliothèques Python de science de données.

PUBLIC

- ▶ Entreprises
- ▶ Administrations nationales et collectivités territoriales
- ▶ Forces armées
- ▶ Centres de recherche

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Marc-Arthur Diaye, professeur des universités à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, directeur de la mention Économétrie-statistiques.

Chercheurs, experts et praticiens formeront le panel des intervenants.

PROGRAMME

JOUR 1

Rappel 1 (3h)

- ▶ Introduction au langage Python
- ▶ Le langage (la syntaxe, les structures), les opérateurs et les fonctions
- ▶ Présentation des données structurées et non structurées
- ▶ L'importation des données

Rappel 2 (4h)

- ▶ La préparation et le nettoyage de données (jointure, filtre, transformation, traitement des données manquantes avec pandas, numpy et scipy)
- ▶ Présentation des bibliothèques matplotlib et bokeh : Data visualisation

JOUR 2

Review jour 1 (1h)

Apprentissage statistique 1 (2h)

- ▶ Présentation des bibliothèques scikit-learn et xgboost pour l'apprentissage statistique

Apprentissage statistique 2 (4h)

- ▶ Application des modèles de Machine Learning sur des jeux de données : choix des modèles (apprentissage supervisé vs non supervisé), optimisation des modèles, choix des meilleurs modèles, View sur Ensemble model : bagging, boosting et stacking, averaging, majority vote...

JOUR 3

Apprentissage statistique 3 : View Deep Learning (3h)

- ▶ Présentation de la bibliothèque keras pour le Deep Learning
- ▶ View sur l'algorithme de classification d'images pour le Deep Learning

Exercice pratique supervisé (3h)

- ▶ Text Mining (NLP : Natural Language Process)

Présentation du projet d'évaluation (1h)

DURÉE

3 jours

TARIFS

1 335 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69

formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

PROFESSIONNALISATION DE L'IMMOBILIER

À travers cette formation intra-entreprise, nous proposons de coconstruire, avec votre organisation, un programme d'enseignement dédié à vos salariés. À partir des besoins que vous aurez identifiés, de nombreuses modalités peuvent être envisagées pour une formation sur mesure.

OBJECTIFS

La loi ALUR a rappelé l'importance de la formation continue des professionnels de l'immobilier. Cette industrie est en effet confrontée à une technicité croissante et une évolution rapide de ses réglementations. Si vous souhaitez développer les compétences et actualiser les connaissances de vos salariés dans les domaines juridiques, financiers, stratégiques ou fiscaux, cette formation s'adresse à vous. Elle peut également s'inscrire dans un objectif de renouvellement des cartes professionnelles de vos collaborateurs.

PUBLIC

Cette formation s'adresse à tous types d'organisation (entreprises, administrations, associations...) ayant des activités immobilières assurées par un effectif suffisant (au moins 5 personnes à former). Dans les sessions passées, ce programme a formé des publics variés : tous les collaborateurs d'un même service d'une grande entreprise comme l'ensemble des dirigeants associés d'une ETI.

PÉDAGOGIE

Cette formation s'appuie sur l'excellence pédagogique du master GESIIC (Gestion et stratégie de l'investissement immobilier et de la construction).

Les formateurs sont des membres de l'équipe pédagogique de ce master,

composée d'enseignants de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et de professionnels dont l'expertise est reconnue au niveau national et international.

Le GESIIC, créé en 1985, est le plus ancien master en stratégie immobilière de France. Depuis lors, il forme les cadres de la filière immobilière et construction. Il est accrédité par la Royal Institution of Chartered Surveyors (RICS), a été évalué triple A par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES), est classé par le magazine l'Étudiant comme le meilleur master universitaire de France dans sa spécialité, et par le magazine Décideurs comme un acteur de la formation immobilière « incontournable ».

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Guillaume Chanson, fondateur et actuel responsable de la formation. Maître de conférences à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, docteur, normalien et agrégé, il dirige depuis 7 ans le master GESIIC. Chercheur en management stratégique, il a publié ses recherches dans de nombreuses revues scientifiques internationales et françaises. Il est le co-auteur de l'ouvrage *Gestion de projets : Le guide exhaustif du management de projets, 5e édition (française)*, Pearson.

PROGRAMME

- ▶ Selon les besoins de formation que vous aurez identifiés, nous pourrions construire ensemble un module de formation cohérent.
- ▶ Différentes options sont en effet possibles en termes de publics, de contenus, d'intervenants, de localisation, de dates, de durées et de rythme. En fonction des choix retenus avec le responsable de la formation, une estimation du tarif vous sera proposée.

Pour connaître les dates de la formation, nous consulter.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

ANGLAIS

COURS HEBDOMADAIRES

Aujourd'hui, l'anglais est une langue incontournable. Elle est la plus employée dans le monde professionnel et dans la communication internationale. La langue anglaise est un outil d'évolution de carrière et d'optimisation de ses chances professionnelles.

OBJECTIFS

Des cours hebdomadaires permettent aux candidats de :

- ▶ prendre la parole avec confiance dans des situations personnelles et professionnelles,
- ▶ s'exprimer de façon nuancée avec confiance dans des situations personnelles et professionnelles,
- ▶ rédiger des courriels (complexes ou non) efficacement.

PUBLIC

- ▶ Étudiants
- ▶ Demandeurs d'emploi
- ▶ Salariés
- ▶ Retraités

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Mark Moogalian, américain d'origine et chargé d'enseignement qui prône une pédagogie active et dynamique.

PROGRAMME

- ▶ Révision des temps comme le présent simple et continu, le passé simple et continu, le futur proche, simple et continu, le present perfect simple et continu, le past perfect simple et continu, les conditionnels, la voix passive, les phrasal verbs et les expressions idiomatiques.
- ▶ Rédaction des courriels.
- ▶ Phrases toutes faites à utiliser dans des jeux de rôles et dans la vie quotidienne (10 par jour).
- ▶ Réalisations de vidéos en petits groupes.
- ▶ Présentations faites par les élèves en petits groupes, discussions des vidéos TedTalks.

Chaque stagiaire recevra un lien Dropbox avec les explications des temps, les exercices et les vidéos (y compris les vidéos réalisées par les stagiaires en petits groupes).

DURÉE

20 semaines
40h (par cours
de 2h/semaine)

TARIFS

680 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe
avec les prochaines
sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements
(inscription, formation
en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

ANGLAIS

STAGE INTENSIF

Aujourd'hui, l'anglais est une langue incontournable. Elle est la plus employée dans le monde professionnel et dans la communication internationale. La langue anglaise est un outil d'évolution de carrière et d'optimisation de ses chances professionnelles.

OBJECTIFS

Des stages intensifs de plusieurs niveaux sont proposés, en fonction du profil des candidats. Ils permettent de :

- ▶ prendre la parole avec confiance dans des situations personnelles et professionnelles,
- ▶ s'exprimer de façon nuancée avec confiance dans des situations personnelles et professionnelles,
- ▶ rédiger des courriels (complexes ou non) efficacement.

PUBLIC

- ▶ Étudiants
- ▶ Demandeurs d'emploi
- ▶ Salariés
- ▶ Retraités

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Mark Moogalian, américain d'origine et chargé d'enseignement qui prône une pédagogie active et dynamique.

PROGRAMME

Niveau 1

- ▶ Révision des temps comme le présent simple et continu, le passé simple et continu, le futur proche, simple et continu, present perfect simple et continu.
- ▶ Rédaction des courriels.
- ▶ Phrases toutes faites à utiliser dans des jeux de rôles et dans la vie quotidienne (10 par jour).
- ▶ Réalisations de vidéos en petits groupes.

Niveau 2

- ▶ Révision des temps comme le present perfect simple et continu, le past perfect simple et continu, les conditionnels, la voix passive, les phrasal verbs et les expressions idiomatiques.
- ▶ Phrases toutes faites à utiliser dans des jeux de rôles et dans la vie quotidienne (10 par jour).
- ▶ Présentations faites par les élèves en petits groupes, discussions des vidéos TedTalks. Chaque stagiaire recevra un lien Dropbox avec les explications des temps, les exercices et les vidéos (y compris les vidéos réalisées par les stagiaires en petits groupes).

DURÉE

5 jours
30h (6h/jour sur
une semaine complète)

TARIFS

510 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe
avec les prochaines
sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements
(inscription, formation
en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

ÉCRIRE AVEC EFFICACITÉ EN FRANÇAIS

Cette formation s'adresse aux salariés qui souhaitent améliorer leur usage quotidien du français, leur orthographe, leurs écrits professionnels.

OBJECTIFS

- Savoir adapter ses écrits au contexte.
- Enrichir son style d'écriture.
- Ecrire efficacement, concrètement et précisément.
- Optimiser sa syntaxe, son orthographe, son lexique.
- Changer ses « habitudes » d'écriture et développer de nouvelles pratiques.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Gagner en concision du discours.
- ▶ Identifier et naviguer entre les niveaux de langue.
- ▶ Reformuler, réécrire.
- ▶ Savoir nuancer et faire preuve de formalisme.

PUBLIC

Public souhaitant améliorer ses compétences rédactionnelles en français.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Vicky Neuberg, chargée d'enseignement à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et écrivain public agréé par l'AEPF (Association des écrivains publics de France).

PROGRAMME

Séance 1

- ▶ Dynamiser ses écrits en évitant les relatives
- ▶ Nominalisation, gérondif, juxtaposition

Séance 2

- ▶ Travailler la concision du discours
- ▶ Remplacer des groupes nominaux par des adverbes ou des adjectifs

Séance 3

- ▶ Optimiser le choix du vocabulaire (1)
- ▶ Précision du lexique en fonction du contexte, recours à la synonymie
- ▶ Cas des verbes « faire », « avoir », « dire »

Séance 4

- ▶ Optimiser le choix du vocabulaire (2)
- ▶ Les paronymes : éviter les confusions lexicales

Séance 5

- ▶ Repérer et éviter les maladresses et erreurs
- ▶ Les solécismes et les pléonasmes : réécrire

Séance 6

- ▶ Les niveaux de langue : de l'informel au soutenu
- ▶ Savoir identifier les niveaux et naviguer de l'un à l'autre

- ▶ Niveau soutenu : particularités syntaxiques, lexicales et grammaticales
- ▶ Réécrire, reformuler

Séance 7

- ▶ Les mots de liaison : travail sur la fluidité du discours
- ▶ Structurer ses écrits, enchaîner ses idées
- ▶ Nuancer ses propos et concéder
- ▶ Enrichir sa maîtrise des mots de liaison

Séance 8

- ▶ Rédaction de mails et courriers administratifs/professionnels (1)
- ▶ Structuration
- ▶ Formules d'appel et de courtoisie
- ▶ Approche socio-culturelle

Séance 9

- ▶ Rédaction de mails et courriers administratifs/professionnels (2)
- ▶ Introduction de l'écrit formel
- ▶ Quelques erreurs d'écriture courantes

Séance 10

- ▶ Rédaction de mails et courriers administratifs/professionnels (3)
- ▶ S'adapter à la situation de communication
- ▶ Formules de conclusion

DURÉE

20h
10 séances
(par cours de 2h)
Mercredi : 18h-20h

TARIFS

340 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (FLE) AMÉLIORER SES ÉCRITS

OBJECTIFS

Améliorer le français écrit : il s'agira dans un premier temps de déjouer les pièges de l'orthographe grâce à la révision des règles d'orthographe lexicale et grammaticale (voir programme ci-contre). Dans un deuxième temps, nous verrons comment rendre ces écrits plus efficaces dans un contexte général et professionnel : choix des mots, organisation et texte.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Déjouer les pièges de l'orthographe.
- ▶ Écrire avec souplesse et efficacité dans un contexte général et professionnel.

PUBLIC

- ▶ Salariés
- ▶ Étudiants francophones et étrangers (niveaux C1/C2)

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Mona Larsen et Carine Gortais, chargées d'enseignement à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, examinatrices correctrices habilitées par le CIEP (Centre international d'études pédagogiques).

PROGRAMME

JOUR 1

Révision des règles orthographiques

- ▶ Employer correctement les temps grammaticaux
- ▶ Accorder des participes passés
- ▶ Maîtriser le pluriel des noms composés
- ▶ Le redoublement des consonnes
- ▶ Les chiffres en lettres : trait d'union et « s »
- ▶ Homophones : leur/leurs – tous/tout – qu'en/quand/quant...

Les pièges de l'écrit

- ▶ Se méfier des barbarismes et pléonasmes
- ▶ Homonymes et paronymes
- ▶ Repérer les faux amis et anglicismes

JOUR 2

Enrichir ses phrases

- ▶ Éviter les mots « passe-partout »
- ▶ Maîtriser les différents registres de langue
- ▶ Éviter les répétitions : les synonymes

Caractéristiques de l'écriture professionnelle

- ▶ Recourir à la nominalisation
- ▶ Lier les idées entre elles
- ▶ Ponctuer quand il le faut
- ▶ Employer les formules standard

Apprendre à se relire

- ▶ Alléger les phrases
- ▶ Se méfier des phrases éclatées
- ▶ Mettre en application les règles d'accord

DURÉE

2 jours
(16h)

TARIFS

272 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe
avec les prochaines
sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements
(inscription, formation
en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (FLE)

ATELIER D'ÉCRITURE : DÉVELOPPER SES CAPACITÉS D'EXPRESSION

En s'inspirant de textes des grands écrivains ainsi qu'en recourant à divers procédés ludiques, il s'agit de développer ses capacités d'expression, de découvrir des formes d'écriture nouvelles et d'explorer les significations des mots.

OBJECTIFS

- ▶ Aborder la langue de manière ludique.
- ▶ Développer un rapport décomplexé à la langue et vaincre son appréhension de l'écrit.
- ▶ Fluidifier son écriture.
- ▶ Découvrir des styles différents à travers les écrits d'écrivains.
- ▶ Enrichir son vocabulaire.
- ▶ Exprimer des émotions, sensations et idées de manière singulière.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Développer sa créativité.
- ▶ Distinguer divers genres littéraires.
- ▶ Se confronter à un public bienveillant.
- ▶ S'exprimer sur des sujets et dans des styles différents.
- ▶ Approfondir ses capacités d'expression.

PUBLIC

- ▶ Salariés et étudiants amenés à rédiger des écrits narratifs, descriptifs ou artistiques.
- ▶ Toute personne désireuse de débloquer son écriture.
- ▶ Toute personne travaillant dans le domaine artistique.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Emmanuel Charrier, professeur certifié de FLE à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et directeur du département des langues.

PROGRAMME

Écritures ludiques

- ▶ Jeux de mots et écritures
- ▶ Écrire par association d'idées
- ▶ Techniques d'écriture et figures de style
- ▶ Varier les registres de langue
- ▶ Imiter le style des écrivains

Sensations et émotions

- ▶ Écritures à partir des 5 sens
- ▶ Vocabulaire des émotions
- ▶ Extraits de grands écrivains
- ▶ Explorer les figures de style

DURÉE

5 semaines
15h (3h/semaine)

TARIFS

255 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe
avec les prochaines
sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements
(inscription, formation
en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (FLE)

ORTHOGRAPHE/GRAMMAIRE : CONSOLIDER SES SAVOIRS

Les étudiants et salariés non francophones sont confrontés au quotidien à la nécessité de rédiger des mails, rapports, comptes rendus et notes de synthèse. Or l'orthographe peut constituer un obstacle important à cette communication écrite.

OBJECTIFS

Accéder aisément aux règles d'orthographe lexicale et grammaticale :

- ▶ se réconcilier avec l'orthographe,
- ▶ devenir autonome dans la correction de ses écrits,
- ▶ comprendre la formation des mots.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Repérer ses fautes et corriger ses écrits.
- ▶ Finaliser ses écrits.
- ▶ Mieux présenter ses écrits.
- ▶ La formation privilégie une approche ludique (sous forme de quiz) et personnalisée répondant aux besoins individuels, en limitant le nombre de participants à 15 personnes.
- ▶ Des exercices collectifs sont également proposés.

PUBLIC

- ▶ Étudiants, notamment étrangers ayant validé le niveau B2
- ▶ Salariés non francophones

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Emmanuel Charrier, professeur certifié de FLE à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et directeur du département des langues.

PROGRAMME

Améliorer son niveau en orthographe

- ▶ Notions d'histoire de la langue française (emprunts, étymologie)
- ▶ Révisions : conjugaisons aux divers temps
- ▶ Orthographe grammaticale d'usage
- ▶ Principaux accords
- ▶ Homonymes
- ▶ Correspondance phonie/graphie
- ▶ Préfixation/suffixation

Syntaxe

- ▶ Les phrases complexes
- ▶ La mise en relief
- ▶ Les connecteurs logiques
- ▶ L'argumentation et son organisation
- ▶ La cohérence textuelle

DURÉE

5 semaines
30h (2x3h/semaine)

TARIFS

595 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe
avec les prochaines
sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements
(inscription, formation
en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (FLE)

PRÉPARATION AU DIPLÔME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE (DELF)

Une certification en français est aujourd'hui souvent indispensable, que ce soit dans le cadre professionnel ou universitaire. Le DELF est un diplôme délivré par le ministère français de l'Éducation nationale, il valide un niveau de langue sur une échelle d'évaluation internationale (CECR). Les DELF (Diplôme d'études en langue française) et les DALF (Diplôme approfondi de langue française) sont les seuls diplômes de français langue étrangère délivrés par le ministère français de l'Éducation nationale. Ils sont valables à vie et bénéficient d'une reconnaissance internationale. Ils permettent de valider officiellement l'apprentissage de la langue française. Ces diplômes constituent une reconnaissance du parcours scolaire, universitaire et/ou professionnel en langue française. De plus, les DELF et les DALF peuvent permettre d'étudier, de travailler et d'immigrer dans un pays francophone.

OBJECTIFS

Une formation intensive pour se préparer aux différentes épreuves des diplômes du DELF B1 (niveau A2 acquis) ET B2 (niveau B1 acquis), compréhension, production orale et écrite.

COMPÉTENCES VISÉES

Cette préparation intensive aux épreuves du DELF permet de se présenter dans les meilleures conditions possibles de réussite à l'examen. Conseils méthodologiques, révisions grammaticales et entraînement au format de l'examen, simulation d'épreuves.

PUBLIC

- ▶ Étudiants
- ▶ Salariés

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Carine Gortais et Mona Larsen, chargées d'enseignement à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, examinatrices correctrices habilitées par le CIEP (Centre international d'études pédagogiques).

PROGRAMME

DELF B1

Compréhension de l'oral

- ▶ Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur trois documents enregistrés

Compréhension des écrits

- ▶ Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents écrits

Production écrite

- ▶ Expression d'une attitude personnelle sur un thème général (essai, courrier, article...)

Production orale

- ▶ Épreuve en trois parties :
 - ▷ entretien dirigé
 - ▷ exercice en interaction
 - ▷ expression d'un point de vue

DELF B2

Compréhension de l'oral

- ▶ Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents enregistrés

Compréhension des écrits

- ▶ Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents écrits

Production écrite

- ▶ Prise de position personnelle argumentée

Production orale

- ▶ Présentation et défense d'un point de vue à partir d'un court document déclencheur

DURÉE

40h
4 semaines
5 jours/semaine
du lundi au vendredi
(18h-20h)

TARIFS

680 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ EN FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (FLE)

Pour leur insertion professionnelle et pour évoluer dans leur carrière, les non francophones doivent suivre des cours spécifiques qui tiennent compte de leurs besoins phonétiques et communicationnels.

OBJECTIFS

- ▶ Découvrir plusieurs thèmes de la vie quotidienne.
- ▶ Développer des savoir-faire et savoir-être indispensables à toute communication réussie.
- ▶ Réagir dans la vie quotidienne à l'oral comme à l'écrit.
- ▶ S'intéresser à la société française grâce à des séquences ludiques s'appuyant sur divers supports.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Comprendre des messages oraux simples de l'environnement quotidien.
- ▶ Comprendre des textes simples (message, mail, formulaire, note...).
- ▶ Savoir communiquer clairement dans des situations de tous les jours et réagir selon les codes culturels français.
- ▶ Pouvoir rédiger des messages courts, répondre à des mails en utilisant des structures de langage courant.

PUBLIC

Cette formation s'adresse à des étudiants étrangers souhaitant acquérir le niveau A1 du cadre européen commun de référence (CECR).

- ▶ Étudiants
- ▶ Demandeurs d'emploi
- ▶ Salariés
- ▶ Retraités
- ▶ Débutants

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Nayla Ajamane, chargée de cours à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Emmanuel Charrier, professeur certifié de FLE à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et directeur du département des langues.

PROGRAMME

Atteindre le niveau A1 et préparer le DELF A1

Communication/phonétique

- ▶ Aider les apprenants à maîtriser la prononciation des lettres et des voyelles qui n'existent pas dans leur langue maternelle
- ▶ Accentuation de la syllabe/phonie graphie/l'alphabet/signes et accents
- ▶ Écoute de chansons françaises, enregistrements authentiques et visionnage de courtes vidéos

Identité/situations

- ▶ Se présenter, présenter un membre de sa famille/s'informer sur l'identité de l'autre
- ▶ Saluer et prendre congé/demander, donner des informations personnelles
- ▶ S'excuser et exprimer sa préférence
- ▶ Faire ses courses
- ▶ Jeux de rôles avec un vocabulaire usuel

Répondre et réagir quotidiennement

- ▶ Demander et indiquer le chemin/ demander et donner des coordonnées/ se déplacer en ville
- ▶ Exprimer ses goûts
- ▶ Demander et dire un prix
- ▶ Comprendre, donner des horaires d'ouverture
- ▶ Expliquer un problème domestique
- ▶ Activités par paires ou petits groupes
- ▶ Exercices dynamiques

Production écrite

- ▶ Décrire un objet
- ▶ Rédiger un mail, une carte postale/des notes d'information/des SMS
- ▶ Activités en binôme et en ligne

DURÉE

52h, par cours de 4h

TARIFS

884 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

COACHING D'ÉQUIPE

OBJECTIFS

Permettre à des encadrants de se familiariser avec des concepts et outils d'analyse des situations de travail (écart travail prescrit/travail réel, stratégies opératoires, coopération), afin de renforcer leur posture managériale dans la conduite des changements (outils, espaces, organisation), l'amélioration de la qualité de vie au travail, la résolution de situations de tensions et le développement performatif de l'organisation.

Transmettre des apports conceptuels, et des supports méthodologiques, permettant d'agir de manière plus pertinente.

Un travail personnel intersession est prévu, pour que chacun mette en pratique le contenu de la formation.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Saisir le décalage entre la prescription de l'organisation, dont il a la responsabilité, et l'activité réelle déployée par ses salariés/agents.
- ▶ Renforcer sa posture managériale dans la conduite de projets, la prise en charge de situations conflictuelles et les pratiques d'évaluation grâce à une meilleure compréhension des situations de travail réelles.
- ▶ Accompagner ses équipes dans leur réflexion sur la qualité de vie au travail et les déterminants de la performance de l'organisation.

PUBLIC

Professionnels occupant des fonctions de direction ou d'encadrement intermédiaire dans des organisations publiques ou privées.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Nadia Heddad, ergonome, professeure associée à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

François Hubault, ergonome, maître de conférences émérite.

Sandro De Gasparo, ergonome, enseignant à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et consultant-chercheur ATEMIS.

Marie-Christine Le Port, ergonome, enseignante à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, consultante MCLP Conseil.

Ils sont tous membres du pôle Ergonomie et écologie humaine de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

PROGRAMME

JOUR 1

Travail, coopération et performance

- ▶ **Théorie** : comprendre l'écart travail prescrit/travail réel comme ressource fondamentale de l'activité, à la base de la construction de savoir-faire individuels et collectifs, de la santé des personnes et des déterminants de la performance de l'organisation.
- ▶ **Méthode** : s'approprier des modèles et des outils simples d'analyse de situations, à partir d'études de cas.

JOUR 2

Management, conduite du changement et qualité de vie au travail

- ▶ **Théorie** : discuter le rôle du management dans la conduite de projets ou d'actions de transformation des situations de travail, dans une perspective de développement de la qualité de vie; comprendre les enjeux de performance entre conduite de projet et qualité de vie au travail.
- ▶ **Méthode** : s'approprier les leviers de conduite de projets permettant de favoriser la qualité de vie (systèmes

d'information, espaces de travail, organisations) : processus et délais, analyse de l'existant, formalisation des besoins, identification des ressources immatérielles, participation des salariés, évaluation, étude de cas.

JOUR 3

Retour d'expériences et évaluation du travail

- ▶ **Théorie** : comprendre les risques et les enjeux de l'évaluation du travail; développer une posture managériale vis-à-vis de l'évaluation à partir du retour d'expériences et de la prise en compte du travail réel des différents acteurs.
- ▶ **Méthode** : développer la capacité à exposer et discuter collectivement un retour d'expérience dans une perspective d'évaluation : décrire et savoir analyser; écouter et questionner; tirer des enseignements utiles à l'action (pertinents, concertés, réalistes).

DURÉE

3 jours

TARIFS

1 335 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

MAÎTRISER LES TABLEAUX DE BORD POUR PILOTER SES ACTIVITÉS

OBJECTIFS

Donner une méthodologie pour élaborer les tableaux de bord et savoir les utiliser efficacement dans l'entreprise. La diversité des données disponibles tant en interne qu'en externe rend difficile l'identification des tendances et la synthèse des informations essentielles pour la prise de décision. Il est indispensable de savoir traiter les données pour en retenir l'essentiel dans des tableaux de bord qui aident les managers à préparer leurs décisions.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Comprendre la place, le rôle et la finalité des tableaux de bord dans le système d'information de l'entreprise.
- ▶ Cerner la logique de construction des tableaux de bord (direction générale, direction opérationnelle, fonctionnelle...).
- ▶ Identifier les variables à retenir en fonction de l'utilisateur du tableau de bord. Comment les choisir ? Comment les traiter ?
- ▶ Communiquer et diffuser les tableaux de bord.
- ▶ Utiliser les tableaux de bord comme outil de motivation des collaborateurs dans l'entreprise.

PUBLIC

- ▶ Managers, responsables de centre de profits, responsables de services, directeurs, membres de la direction générale
- ▶ Représentants du personnel
- ▶ Consultants

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Farouk Hemici, maître de conférences à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, directeur de la mention Contrôle de gestion et audit organisationnel (CGAO) de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

PROGRAMME

JOUR 1

- ▶ Les tableaux de bord dans l'entreprise : utilité, place et rôle dans le pilotage des activités
- ▶ Choisir les indicateurs pertinents
- ▶ Construire les tableaux de bord pour des unités opérationnelles
- ▶ Études de cas
- ▶ Élaborer les tableaux de bord pour la direction générale (tableaux de bord stratégiques)

JOUR 2

- ▶ Les tableaux de bord au cœur de la prise de décision
- ▶ Communiquer et diffuser les tableaux de bord
- ▶ Mettre en place une optimisation continue des tableaux de bord dans l'entreprise

DURÉE

2 jours

TARIFS

890 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

PROGRAMMATION ERGONOMIQUE ARCHITECTURALE

Cette formation vise à aider les participants à se situer dans les grandes étapes d'une conduite de projet architecturale et d'aménagement, et à initier les concepteurs à la rédaction de programmes architecturaux et de cahiers des charges ergonomiques.

OBJECTIFS

Permettre aux acteurs impliqués dans une conduite de projet spatial, de réaliser et formaliser les documents contractuels à transmettre aux concepteurs, en identifiant la nature des réponses à formaliser selon l'avancement. Il s'agit de traduire toutes les formes de critères et de matérialisations issues de l'analyse du travail à destination des concepteurs, qu'ils soient architectes, architectes d'intérieur, space planners, designers, aménageurs ou bureaux d'études d'ingénierie.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Identifier les moments stratégiques d'une conduite de projet architecturale et/ou d'aménagement.
- ▶ Intégrer en « juste à temps » le point de vue du travail dans les projets architecturaux.
- ▶ Cerner les attentes des architectes et des programmistes pour faciliter les échanges.
- ▶ Être familiarisé avec la transposition de l'analyse du travail en concepts architecturaux.
- ▶ Extraire de l'analyse du travail des exigences fonctionnelles et organisationnelles.
- ▶ Transposer l'analyse du travail en exigences qualitatives et quantitatives programmatiques.
- ▶ Analyser des déterminants organisationnels, fonctionnels, techniques, de santé et d'image.
- ▶ Maîtriser les vocables rédactionnels spécifiques à l'écriture d'exigences fonctionnelles.
- ▶ Formaliser des schémas fonctionnels programmatiques.
- ▶ Transposer les exigences organisationnelles et qualitatives en surfaces utiles (m²).

PUBLIC

- ▶ Ergonomes
- ▶ Concepteurs architectes
- ▶ Architectes d'intérieur
- ▶ Instances représentatives du personnel et des services logistiques

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Gérard Bouché, architecte d'intérieur CFAI (Conseil Français des Architectes d'Intérieur) et ergonomiste programmiste S.F.A ayant une pratique professionnelle et d'enseignement.

PROGRAMME

La formation est structurée en 3 modules dont un travail en intersession qui confrontera les participants à la réalisation de programmes et de cahiers des charges, supports qui seront interrogés et enrichis lors du module 3.

JOURS 1 ET 2

MODULE 1

- ▶ 2 jours continus de transmission de connaissances et compétences pratiques et d'exemples de programmes architecturaux.

INTERSESSION

MODULE 2

- ▶ Travail personnel en intersession de 6 à 8 semaines avec une assistance conseil out line.

JOURS 3 ET 4

MODULE 3

- ▶ 2 jours continus de correctifs opérationnels des programmes architecturaux réalisés par les participants, avec des apports théoriques et pratiques complémentaires.

DURÉE

4 jours

TARIFS

1 780 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

SANTÉ MENTALE AU TRAVAIL

Depuis plus de 25 ans, les pathologies de la santé mentale s'accroissent. La détérioration du rapport entre le travail et l'être humain se poursuit jusqu'aux tentatives de suicide sur le lieu de travail.

Le nombre de burn-out augmente, avec un sentiment d'impuissance et de résignation, du mépris de soi, de la décompensation et l'apparition de pathologies mentales.

Sommes-nous en présence de la déliquescence du sens du travail ? Serait-il encore possible que le travail redevienne une source d'accomplissement de soi ?

OBJECTIFS

Réinterroger le rôle central du travail dans la préservation de la santé physique, mentale et sociale.

Analyser différents modèles de management et leur impact sur la santé des travailleurs. Identifier et analyser les facteurs qui incitent à l'isolement et la désolation au sein de l'entreprise.

Proposer des outils pour créer de la coopération horizontale et verticale.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Reconnaître les pathologies mentales liées au milieu du travail et son organisation.
- ▶ Décoder les modèles de management et leurs pathogénies potentielles.
- ▶ Identifier des stratégies efficaces pour réduire le caractère pathogène de certaines dimensions de l'organisation du travail.
- ▶ Être outillé pour renforcer les modèles d'organisation qui favorisent l'efficacité dans sa dimension collective.

PUBLIC

- ▶ Salariés
- ▶ Futurs managers
- ▶ Demandeurs d'emploi
- ▶ Étudiants
- ▶ Personnels soignants
- ▶ ...

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Emma Zodjadi, psychologue clinicienne de formation psychanalytique (université Paris Diderot) et spécialiste des problématiques liées à l'exclusion (université de Nanterre), formatrice auprès des soignants et des éducateurs, consultante à l'association « Eclorre ».

PROGRAMME

JOUR 1

Introduction des notions en psychopathologie

- ▶ La dimension interdisciplinaire du travail, à l'interface de plusieurs disciplines
- ▶ La clinique du travail et la conception psychodynamique du travail
- ▶ Le rôle du travail dans l'équilibre psychosomatique des individus
- ▶ Le travail et la dégradation de la santé mentale
- ▶ Les acteurs de prise en charge dans et hors de l'entreprise

JOUR 2

Histoire de l'organisation du travail

L'organisation du travail en entreprise : le type de management, les outils de gestion moderne et leurs incidences sur la santé mentale

- ▶ Division technique du travail
- ▶ Division humaine du travail :
 - ▷ la gouvernance par des nombres
 - ▷ la standardisation
 - ▷ les facteurs entravant « l'intelligence au travail »
 - ▷ la performance financière et la performance sociale

- ▶ Les situations d'injonctions paradoxales
 - ▷ le conflit éthique : la trahison à soi-même et les risques de dépression et burn-out
- ▶ Études de cas
- ▶ Analyse de films

JOUR 3

La dégradation de la santé mentale au travail est-elle une fatalité ?

- ▶ Comment le manager peut-il organiser le travail autrement et établir des rapports de qualité avec les salariés ?
- ▶ La coopération comme clef de la prévention ?

DURÉE

3 jours

TARIFS

1 335 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69

formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

SÉMINAIRE ANNUEL PÔLE ERGONOMIE

Ce séminaire, lancé dès les années 1970 en parallèle et de façon complémentaire aux enseignements, constitue une occasion privilégiée pour traiter un thème spécifique dans un temps consacré de 3 jours pleins.

L'ergonomie, une discipline qui traite du travail, est directement en prise avec l'évolution des organisations du travail. Elle suppose une capacité à s'ouvrir sur les dynamiques nouvelles en lien avec le monde du travail. Pour répondre à cet enjeu d'articulation avec des questions d'actualité, le séminaire constitue une opportunité pour aborder un thème en relation avec les interrogations issues de la discipline et/ou des interpellations contemporaines du monde de travail et des entreprises. Il offre un espace-temps faisant intervenir tant des acteurs de la discipline ergonomique que de disciplines autres qui abordent le thème.

La dimension pluridisciplinaire du séminaire est une caractéristique de l'ergonomie développée à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne depuis sa création.

De façon exceptionnelle, le séminaire 2020 s'est déroulé intégralement à distance via un webinaire. Il a permis à plus de 300 personnes de le suivre dans un contexte contraint de pandémie. Une formule hybride mixant les formats à distance et en présentiel est envisagée pour le prochain séminaire.

PUBLIC

- ▶ Ergonomes en situation professionnelle
- ▶ Toute personne intéressée par la discipline ou par le thème annuel

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Il est composé de l'équipe pédagogique du diplôme d'université Ergonomie et écologie humaine et du master 2 Ergonomie, organisation et espaces du travail de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : **Nadia Heddad, François Hubault, Sandro De Gasparo, Michael Fenker, Eric Hamraoui, Marie-Christine Leport, Alexandre Morais, Arnaud Tran Van.**

PROGRAMME

Disponible dès le printemps, chaque année, sur le site :

www.formation-continue.panthéonsorbonne.fr

DURÉE

3 jours

TARIFS

(en présentiel)

3 jours : 400 € nets

de taxe

1 jour : 150 € nets de taxe

Réduction sous conditions sur justificatif :

200 €* pour les 3 jours du séminaire - tarif anciens diplômés du master et DU Ergonomie de Paris 1

90 € pour les 3 jours du séminaire - tarif étudiants, demandeurs d'emploi et retraités

* L'inscription donne lieu à une convention de formation (formation continue).
Compte tenu des contraintes sanitaires actuelles, la tenue du séminaire sur un format hybride est envisagée de façon à s'adapter au contexte. Une tarification adaptée sera proposée pour une participation à distance.

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69

formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

ÉVALUATION D'UNE ACTION DE FORMATION

Une formation-action qui met les participants en situation de construire une méthodologie pour évaluer des formations. Des apports théoriques sont effectués au fur et à mesure de la présentation de la méthode et des applications effectuées. La démarche méthodologique consiste à apprendre à associer un « référent », ce qui est attendu du dispositif de formation en termes d'acquisition de compétences, de qualité pédagogique, de fonctionnement, avec un « référé », les résultats obtenus, le déroulement effectif de la formation, les perceptions de la qualité pédagogique.

OBJECTIFS

Utiliser une démarche et des méthodes pour évaluer un dispositif ou une action de formation.

Réaliser une étude pour évaluer un dispositif ou une action de formation.

Analyser des résultats et concevoir des préconisations.

Rédiger un rapport d'évaluation.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Concevoir les modalités et les outils d'évaluation des effets dans leur ensemble d'une formation (en termes de compétences, d'effets sociaux et économiques).
- ▶ Diagnostiquer le fonctionnement d'un dispositif de formation.

PUBLIC

- ▶ Responsables de formation
- ▶ Responsables de ressources humaines
- ▶ Chefs de projets formation
- ▶ Consultants en formation, conseillers en formation
- ▶ Chargés d'études ou de mission formation

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Chantal Hémard, consultante et enseignante dans le domaine de la formation professionnelle et de la gestion des ressources humaines depuis plus de vingt ans et chargée d'enseignements au sein du diplôme d'université Responsable en ingénierie de formation de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

PROGRAMME

Définition de la stratégie d'évaluation

Constitution d'un référentiel général d'évaluation :

- ▶ Étude des contraintes, des besoins et des attentes concernant l'évaluation des formations dans l'entreprise
- ▶ Définition des éléments à évaluer soit pour les cas des participants, soit pour un cas d'application choisi par l'entreprise
- ▶ Étude des effets attendus de l'évaluation

Définition de la stratégie d'évaluation à mettre en œuvre

Définition des critères d'évaluation

- ▶ Critères et indicateurs d'évaluation pour la formation choisie comme étude de cas pour chaque champ (pédagogie, dispositif, professionnel, institutionnel)

Étude des moyens et outils d'évaluation

- ▶ Apport des références en matière de techniques et outils de recueil et de traitement de données pour choisir les meilleurs moyens d'évaluation de la formation - étude de cas

Réalisation de l'évaluation au cours d'une intersession de trois mois

Bilan des pratiques

- ▶ À l'issue d'une intersession qui a permis aux participants d'effectuer une évaluation des effets d'une formation, analyse des résultats, préparation à la rédaction d'un rapport de synthèse

DURÉE

3 jours dont 7h d'accompagnement individuel

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

TARIFS

1 875 € nets de taxe

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69

formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

GESTION DE PROJET SIRH

42 heures de formation, en trois regroupements, pour apprendre à piloter un projet SIRH (Systèmes d'information ressources humaines).

OBJECTIFS

Piloter un projet SIRH dans ses dimensions techniques, managériales et juridiques.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Identifier un besoin en matière de SIRH.
- ▶ Développer les savoir-faire projet.
- ▶ Conformer la digitalisation RH à la réglementation.
- ▶ Assurer la gestion prudentielle du SI.
- ▶ Opérationnaliser un projet SIRH dans l'ensemble de ses dimensions (coûts et risques).

PUBLIC

Professionnels souhaitant évoluer dans le métier :

- ▶ directeurs des ressources humaines
- ▶ responsables paie
- ▶ consultants en GRH

Le suivi de cette formation se termine par une évaluation des acquis, dont la validation permet l'obtention d'un certificat de réussite à la formation.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Coordinateur : Nicolas Dacher, docteur en sciences de gestion, chercheur associé au PRISM Sorbonne, responsable des enseignements de sciences de gestion à l'école d'ingénieurs ECE Paris, chargé d'enseignement à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Evry Val d'Essonne, ancien consultant en GRH et DRH.

L'équipe est composée de professionnels, ainsi que d'enseignants-chercheurs de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne justifiant d'une expérience opérationnelle.

PROGRAMME

JOURS 1, 2 ET 3

Gestion de projet SIRH

- ▶ Rédaction du livre de paie
- ▶ Expression des besoins et rédaction du cahier des charges
- ▶ Procédure d'appel d'offre
- ▶ Négociation des clauses techniques
- ▶ Instances de gouvernance
- ▶ Gestion des temps et des budgets
- ▶ Analyse des dysfonctionnements et mesures correctives

JOUR 4

Gouvernance IT

- ▶ Gestion prudentielle du SI
- ▶ Architecture SI (normes, urbanisation, informatique hébergée, intégrée ou distribuée, typologie des clouds)
- ▶ Règles d'usage (protection des données à caractère personnel, sécurité d'accès, ergonomie et mobilité)

JOUR 5

Stratégie SIRH

- ▶ La digitalisation : intérêts, bonnes pratiques et perspectives
- ▶ Le SIRH : fonctionnement, typologie des solutions et acteurs du marché (éditeurs et intégrateurs)

JOUR 6

- ▶ Matin : droit du numérique
- ▶ Après-midi : évaluation

DURÉE

6 jours

TARIFS

3 750 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (GRH) DIGITALE

21 heures de formation pour utiliser au mieux le potentiel des réseaux sociaux dans le cadre des ressources humaines.

OBJECTIFS

Mieux animer les communautés de l'entreprise.
Adapter les pratiques RH aux nouveaux usages.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Créer et animer des équipes virtuelles performantes.
- ▶ Utiliser des outils de communication efficaces.
- ▶ Identifier les talents et hauts potentiels.
- ▶ Développer la marque employeur.
- ▶ Attirer et fidéliser les membres d'une communauté.

PUBLIC

- ▶ Directeurs des ressources humaines
- ▶ Responsables des ressources humaines
- ▶ Chargés de communication ressources humaines
- ▶ Managers et chefs de projet
- ▶ Campus managers

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Coordinateur : Nicolas Dacher, docteur en sciences de gestion, chercheur associé au PRISM Sorbonne, responsable des enseignements en sciences de gestion à l'école d'ingénieurs ECE Paris, chargé de cours à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Evry Val d'Essonne, ancien consultant en GRH et DRH.

L'équipe est composée de professionnels, ainsi que d'enseignants-chercheurs de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne justifiant d'une expérience opérationnelle.

PROGRAMME

JOUR 1

Fondamentaux des réseaux sociaux et de leurs usages appliqués aux entreprises

- ▶ Réseaux et médias sociaux
- ▶ Comportement des utilisateurs

JOUR 2

Outils de Community Management

- ▶ Missions du Community Manager
- ▶ Développement d'une communauté sur les réseaux sociaux
- ▶ Indicateurs de performance

JOUR 3

Pratiques de management adaptées au numérique

- ▶ Dynamique collective de travail
- ▶ Gestion des risques

Recrutement digital

- ▶ Fonctionnalités et usages de Yammer, LinkedIn et Twitter
- ▶ Modules de recrutement des SIRH (Systèmes d'information ressources humaines)

DURÉE

3 jours

TARIFS

1 875 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

INITIATION À LA CONDUITE DE PROJETS SIRH

21 heures de formation pour s'initier à la conduite d'un projet SIRH (Systèmes d'information ressources humaines).

OBJECTIFS

Appréhender la conduite de projet SIRH dans ses dimensions techniques, managériales et juridiques.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Identifier un besoin en matière de SIRH.
- ▶ S'initier aux savoir-faire projet.
- ▶ Conformer la digitalisation RH à la réglementation.
- ▶ Participer à la gestion prudentielle du SI.

PUBLIC

Professionnels souhaitant évoluer dans le métier :

- ▶ directeurs des ressources humaines
- ▶ responsables du système d'information ressources humaines (SIRH)
- ▶ chefs de projet SIRH
- ▶ responsables paie
- ▶ consultants AMOA

La participation à cette formation donne droit à une attestation de suivi de formation.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Coordinateur : Nicolas Dachet, docteur en sciences de gestion, chercheur associé au PRISM Sorbonne, responsable des enseignements de sciences de gestion à l'école d'ingénieurs ECE Paris, chargé de cours à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Evry Val d'Essonne, ancien consultant en GRH et DRH.

L'équipe est composée de professionnels, ainsi que d'enseignants-chercheurs de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne justifiant d'une expérience opérationnelle.

PROGRAMME

JOUR 1

Gestion de projet SIRH

- ▶ Rédaction du livre de paie
- ▶ Expression des besoins et rédaction du cahier des charges
- ▶ Procédure d'appel d'offre
- ▶ Négociation des clauses techniques
- ▶ Instances de gouvernance
- ▶ Gestion des temps et des budgets
- ▶ Analyse des dysfonctionnements et mesures correctives

JOUR 2

Droit du numérique

- ▶ Création et partage de données économiques et sociales numérisées
- ▶ Chartes informatiques
- ▶ Droit à la déconnexion...

Gouvernance IT

- ▶ Gestion prudentielle du SI
- ▶ Architecture SI (normes, urbanisation, informatique hébergée, intégrée ou distribuée, typologie des clouds)
- ▶ Règles d'usage (protection des données à caractère personnel, sécurité d'accès, ergonomie et mobilité)

JOUR 3

Stratégie SIRH

- ▶ La digitalisation : intérêts, bonnes pratiques et perspectives
- ▶ Le SIRH : fonctionnement, typologie des solutions et acteurs du marché (éditeurs et intégrateurs)

DURÉE

3 jours

TARIFS

1 875 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

RECRUTER SANS DISCRIMINER

La loi du 27 Janvier 2017 contraint les entreprises employant au moins trois cents salariés, et celles spécialisées dans le recrutement, à former leurs employés chargés des missions de recrutement à la non-discrimination à l'embauche au moins une fois tous les cinq ans.

OBJECTIFS

Être formé aux techniques de recrutement les plus récentes et performantes.
Prendre conscience de ses préjugés et savoir les écarter pour évaluer tout type de candidature avec objectivité, savoir mesurer les progrès réalisés.
Maîtriser un cadre légal complexe et mouvant.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Connaître le cadre légal en matière de discrimination et de recrutement en France et à l'étranger.
- ▶ Maîtriser les étapes d'un processus d'embauche non discriminant.
- ▶ Choisir les meilleures techniques de recrutement.
- ▶ Savoir auditer un processus de recrutement et mesurer les discriminations à l'embauche.

PUBLIC

- ▶ Collaborateurs responsables ou chargés de missions de recrutement.
- ▶ Dirigeants et managers impliqués dans un processus de recrutement.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Jean-François Amadieu, professeur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, directeur de l'Observatoire des discriminations, directeur du master 2 Gestion des ressources humaines en environnement complexe.

Yves Doutriaux, conseiller d'État, membre du collège du Défenseur des Droits, codirecteur du master 2 Gestion des ressources humaines en environnement complexe.

PROGRAMME

Cadre légal, droit de la discrimination

- ▶ Conventions internationales, droit français (mise en œuvre).
- ▶ Les règles françaises et étrangères forment un ensemble très complexe et évolutif : comment le défenseur des droits et la jurisprudence interprètent-ils ce droit ?

Situation des discriminations lors du recrutement

- ▶ Les résultats de sondages, des « testings », des analyses statistiques nationales et d'entreprises permettent de savoir précisément quels sont les risques de discrimination et leur gravité ?
- ▶ Diagnostiquer une situation en utilisant les bonnes techniques de mesure des discriminations et mesurer les progrès accomplis dans une organisation.
- ▶ Savoir auditer un processus de recrutement pour identifier les étapes qui peuvent poser problème.

Biais inconscients lors du recrutement

- ▶ Les stéréotypes et préjugés sont nombreux et biaisent les recrutements. Des tests originaux permettent aux participants de mieux se connaître et d'agir.

Techniques de recrutement les plus objectives

- ▶ Les recrutements se font via des techniques (test de personnalité, professionnels ou cognitifs, entretiens, CV anonyme, CV vidéo...), de qualité et d'objectivité variables.

DURÉE

1 jour

TARIFS

625 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

REPORTING SOCIAL

21 heures pour permettre à l'entreprise de disposer des chiffres clés de sa stratégie.

OBJECTIFS

Construire, évaluer et améliorer le contrôle de gestion sociale à tous les niveaux de l'entreprise.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Préparer la prise de décision stratégique.
- ▶ Décliner la stratégie en termes RH.
- ▶ Formuler des indicateurs de performance RH dans une logique d'affaires.
- ▶ Maîtriser les outils d'extraction et de traitement de données.
- ▶ Documenter le reporting stratégique des données RH.

PUBLIC

- ▶ Directeurs des ressources humaines
- ▶ Responsables des ressources humaines
- ▶ Responsables paie
- ▶ Responsables SIRH (systèmes d'information ressources humaines)
- ▶ Contrôleurs de gestion sociale
- ▶ Chargés de mission RH
- ▶ Chefs de projet RH
- ▶ Consultants en management des organisations

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Coordinateur : Nicolas Dachet, docteur en sciences de gestion, chercheur associé au PRISM Sorbonne, responsable des enseignements de sciences de gestion à l'école d'ingénieurs ECE Paris, chargé de cours à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Evry Val d'Essonne, ancien consultant en GRH et DRH.

L'équipe est composée d'enseignants-chercheurs de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ainsi que de professionnels.

PROGRAMME

JOUR 1

Stratégie corporate

- ▶ Diagnostic stratégique
- ▶ Alignement stratégique de la fonction RH
- ▶ Performance financière
- ▶ Performance RH

Stratégie RH

- ▶ Contexte stratégique (globalisation, flexibilité, économie du savoir, décentralisation, restructurations et fusions, nouvelles formes d'organisation du travail)
- ▶ Transformation de la fonction (partage de la fonction, économie du savoir, marque employeur)

JOUR 2

Pilotage RH

- ▶ Extraction des données SIRH

JOUR 3

Audit Social

- ▶ Indicateurs clés
- ▶ Dispositifs de contrôle interne
- ▶ Techniques d'audit interne
- ▶ Cartographie des risques

DURÉE

3 jours

TARIFS

1 875 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

RÉUSSIR DANS SA POSTURE ENTREPRENEURIALE

Le dirigeant de TPE/PME est un expert dans son domaine. Mais il ne dispose pas forcément de toutes les connaissances nécessaires au développement de son activité. Travaillant souvent sous pression et dans l'urgence, happé par le quotidien, il perd de vue l'essentiel. Pour réussir, il doit travailler SUR et pas seulement DANS son entreprise. Cette formation orientée performance permet au dirigeant de société, indépendant ou profession libérale de maîtriser tous les leviers de son deuxième métier : celui de chef d'entreprise.

OBJECTIFS

Structurer le développement de son activité : les 6 étapes clés :

- ▶ Adopter une vision stratégique percutante
- ▶ Cultiver ce qui rend son entreprise unique
- ▶ Booster sa prospection et développer ses ventes
- ▶ Dynamiser les leviers pour optimiser son business
- ▶ Piloter ses dépenses et augmenter sa rentabilité
- ▶ Créer des équipes performantes avec des profils adéquats.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Formuler ses priorités stratégiques.
- ▶ Définir ses différences pour convaincre ses clients.
- ▶ Elaborer sa feuille de route pour atteindre ses objectifs.
- ▶ Conduire son plan d'actions pour (re)lancer son entreprise.
- ▶ S'approprier les outils de communication ajustés à sa cible.
- ▶ Maîtriser la démarche réseau pour accroître sa profitabilité.

PUBLIC

- ▶ Dirigeants de TPE/PME
- ▶ Professions libérales
- ▶ Responsables de centre de profit/Business Unit dans le secteur public ou privé
- ▶ Indépendants
- ▶ Porteurs de projet

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Cécile de Bernardi, maître de conférences associée à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Jean-Charles Baudet-Plazolles, enseignant au bureau des enseignements transversaux à l'université Sorbonne Nouvelle.

PROGRAMME

JOUR 1 : ANTICIPER ET DÉVELOPPER

Vision : qu'est-ce que je fais vraiment et pourquoi je le fais ?

- ▶ Définir sa vision, ses objectifs à 90 jours, 1 an et 3 ans
- ▶ Apprendre à se positionner sur son marché
- ▶ Prendre les bonnes décisions

Offre : en quoi est-elle différente et unique ?

- ▶ Comprendre sa promesse unique de vente
- ▶ Connaître ses spécificités
- ▶ Exploiter ses différenciations
- ▶ Analyser ses supports de communication

JOUR 2 : ÉLABORER ET PILOTER

Commercial : quelle démarche proactive et qui me ressemble ?

- ▶ Savoir piloter sa prospection
- ▶ Convaincre un prospect
- ▶ Répondre aux objections

Marketing : quelles stratégies puissantes pour booster mes ventes ?

- ▶ Identifier les 5 leviers pour augmenter son chiffre d'affaires
- ▶ Fixer ses objectifs, choisir sa stratégie
- ▶ Les mettre en place et fidéliser ses clients

JOUR 3 : MAÎTRISER ET INSPIRER

Finances : comment optimiser sa trésorerie pour être profitable ?

- ▶ Savoir construire son budget
- ▶ Maîtriser ses charges
- ▶ Définir sa rémunération souhaitée
- ▶ Mettre en place un tableau de bord

Humain : comment recruter et motiver les meilleurs talents ?

- ▶ Savoir recruter et booster ses équipes
- ▶ Optimiser durablement sa performance
- ▶ Découvrir ses talents et ses motivations
- ▶ Maîtriser sa communication managériale

DURÉE

3 jours
(21h)

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

TARIFS

1 875 € nets de taxe

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

RÉUSSIR SA PRISE DE POSTE

Selon une étude de 2019 de l'Association pour l'emploi des cadres (Apec), 73% des cadres nouvellement promus et 58% des cadres recrutés en externe ne font l'objet d'aucun suivi durant leur phase d'intégration. Réussir sa prise de poste représente donc un enjeu majeur. Comment se comporter pour réussir son intégration dans son organisation sereinement et efficacement ? Comment aborder sa nouvelle prise de fonction ? Comment faire bonne impression auprès de sa hiérarchie et de ses nouveaux collègues ? Comment avoir une vision claire des défis à venir et des décisions à prendre en 90 jours ? Cette formation propose une méthodologie et des outils immédiatement transposables sur le terrain.

OBJECTIFS

Identifier et comprendre son nouvel environnement.
Clarifier sa mission et ses objectifs.
Prendre possession du périmètre de son poste.
Faire les bons choix d'attitude, de discours et d'actions.
Adopter la bonne posture de manager au regard de son équipe, de sa hiérarchie et des enjeux du poste.
Planifier, communiquer et agir dans les 90 premiers jours.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Évaluer sa mission et son environnement de travail.
- ▶ Diagnostiquer et mettre au point sa stratégie.
- ▶ Optimiser sa communication interpersonnelle.
- ▶ Maîtriser son leadership et sa future posture professionnelle.
- ▶ Établir le contact avec ses équipes.
- ▶ Concevoir et conduire un plan d'actions à court terme.
- ▶ Démontrer une valeur ajoutée et créer un impact à travers ses premières actions et décisions.

PUBLIC

- ▶ Dirigeants
- ▶ Managers
- ▶ Cadres du secteur public ou privé appelés à prendre de nouvelles fonctions

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Cécile de Bernardi, maître de conférences associée à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
Jean-Charles Baudet-Plazolles, enseignant au bureau des enseignements transversaux à l'université Sorbonne Nouvelle.

PROGRAMME

JOUR 1

Les 30 premiers jours : aborder sereinement sa prise de poste

- ▶ Se préparer : faire l'analyse de son futur poste
- ▶ Se positionner en tant que manager
- ▶ Gérer la relation avec son propre manager : obtenir les moyens nécessaires à sa prise de fonction

JOUR 2

30 à 60 jours : prendre contact avec l'équipe

- ▶ Réussir ses premiers contacts avec l'équipe
- ▶ Construire son identité managériale
- ▶ Exercer son rôle et adapter son style de management

JOUR 3

60 – 90 jours : créer un impact et regarder vers l'avenir

- ▶ (Re)motiver et autonomiser ses collaborateurs
- ▶ Gérer les situations spécifiques ou délicates
- ▶ Bâtir son plan de réussite

DURÉE

3 jours
(21h)

DATES

Voir document en annexe
avec les prochaines
sessions.

TARIFS

1 335 € nets de taxe

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements
(inscription, formation
en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

RÉUSSIR SA TRANSITION PROFESSIONNELLE

Plus de 9 personnes sur 10 ont déjà envisagé une reconversion professionnelle (selon l'étude nouvelleviepro.fr). Comment changer d'activité mais sans avoir d'idée précise ? Comment faire quand on hésite entre plusieurs options professionnelles ou quand on a un projet et que l'on souhaite le valider ? Comment redonner du sens à son travail en s'épanouissant dans un autre domaine d'activité... mais repartir de zéro relève parfois du défi. Cette formation vous accompagne à chaque étape de votre parcours pour réussir votre reconversion et garder votre motivation intacte.

OBJECTIFS

- Valoriser ses potentialités et ses ressources.
- Identifier ses axes de progrès, ses critères de recherche et les environnements favorables et défavorables.
- Situer son marché, ses cibles et sa valeur ajoutée.
- Définir un projet réaliste et réalisable.
- Optimiser ses outils de communication.
- S'approprier et/ou optimiser ses démarches de réseautage social.

COMPÉTENCES VISÉES

- Formuler ses compétences à partir de ses principales réussites.
- Élaborer et présenter son projet professionnel.
- Concevoir et conduire une stratégie de recherche ciblée d'entreprises.
- Préparer et s'approprier les bons outils de communication (CV, profil LinkedIn, offre de services...) ajustés à sa cible.
- Conduire efficacement un entretien réseau.
- Savoir définir ce qui vous différencie des autres pour convaincre les recruteurs.

PUBLIC

- Dirigeants
- Managers
- Salariés du secteur public ou privé

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Cécile de Bernardi, maître de conférences associée à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Jean-Charles Baudet-Plazolles, enseignant au bureau des enseignements transversaux à l'université Sorbonne Nouvelle.

PROGRAMME

JOUR 1 : S'ALIGNER

Explorer ses motivations

- ▶ Lever les freins
- ▶ Cultiver ses passions
- ▶ Formuler ses principales réussites
- ▶ Regard croisé sur ses ressources, ses compétences et ses forces

Explorer de nouveaux horizons

- ▶ Identifier son projet professionnel
- ▶ Confirmer son projet grâce au réseau
- ▶ Mener un entretien réseau efficace

JOUR 2 : SE LANCER

Construire son offre de service

- ▶ Construire son Executive Summary
- ▶ Cibler les entreprises intéressées par sa valeur ajoutée professionnelle
- ▶ Maîtriser la phase de recrutement et les questions pièges des recruteurs

Construire ses outils de communication

- ▶ Construire son CV
- ▶ Identifier son projet professionnel
- ▶ Élaborer son profil LinkedIn
- ▶ Construire son plan d'action à 3 mois

DURÉE

2 jours
(14h)

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

TARIFS

890 € nets de taxe

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

LE MILLEFEUILLE TERRITORIAL ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

Cette formation vise à comprendre l'organisation des territoires en Europe et en France ainsi qu'à cerner les perspectives d'évolution de l'interaction entre les différents barreaux de l'échelle des pouvoirs.

OBJECTIFS

Partant de l'histoire contemporaine de l'administration territoriale de la République et de celle de l'émergence de l'Union européenne depuis l'après-guerre, il s'agit de présenter de manière dynamique la sédimentation des multiples niveaux de gestion publique qui se superposent aujourd'hui en France.

L'échelle territoriale des pouvoirs publics sera analysée sous l'angle des compétences et des moyens d'action humains et financiers avant de considérer les évolutions récentes apportées sous la XV^e législature (ex : affirmation des métropoles, recomposition de la carte régionale).

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Maîtrise des fondamentaux en matière de droit administratif de l'organisation des territoires.
- ▶ Connaissance de l'histoire de la décentralisation.
- ▶ Connaissance de la géographie administrative ressortant de la XV^e législature.
- ▶ Éléments de réflexion sur les enjeux actuels de la relation entre les collectivités territoriales et l'État.

PUBLIC

- ▶ Administrations nationales et collectivités territoriales
- ▶ Organisations non gouvernementales
- ▶ Journalistes
- ▶ Citoyens intéressés par le développement territorial
- ▶ Entreprises

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Robin Degron, conseiller référendaire à la Cour des comptes et professeur associé en droit public au sein du master 2 Affaires publiques parcours Administration du politique de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

PROGRAMME

JOUR 1

- ▶ Fondamentaux
- ▶ Les origines révolutionnaires de l'organisation territoriale en France et ses évolutions au XIX^e siècle
- ▶ L'émergence de l'Europe et les évolutions territoriales d'après-guerre
- ▶ La structure actuelle de l'administration territoriale
- ▶ Les dernières réformes
- ▶ La recomposition de la carte des régions et ses conséquences
- ▶ L'affirmation des intercommunalités

JOUR 2

- ▶ Les compétences territoriales
- ▶ Les compétences du bloc communal
- ▶ Les compétences du bloc départemental
- ▶ Les compétences du bloc régional
- ▶ L'articulation des compétences institutionnelles
- ▶ Études de cas
- ▶ Les perspectives de développement de coopération territoriale

JOUR 3

- ▶ Les moyens humains des collectivités territoriales
- ▶ Les cadres d'emploi et les statistiques de la fonction publique locale
- ▶ L'enjeu de la maîtrise des RH locales
- ▶ Les moyens financiers des collectivités territoriales
- ▶ Cadrage sur les finances publiques locales
- ▶ Les finances des blocs régionaux, départementaux et communaux

DURÉE

3 jours
(21h)

TARIFS

1 335 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

LOBBYING

Activité mal connue, donc mal comprise, le lobbying provoque réactions et interrogations. Les évolutions institutionnelles récentes traduisent cependant la reconnaissance de son existence et de son utilité.

OBJECTIFS

Cette formation permet de comprendre la réalité de l'influence du lobbying, sa stratégie, ses moyens, mais aussi ses règles et sa déontologie.

Elle repose sur un enseignement théorique et pratique au carrefour de plusieurs savoirs, qui privilégie l'échange et une approche dynamique, à l'image des exigences de ce métier.

Il s'agira de :

- ▶ comprendre les enjeux et la légitimité du lobbying comme mode de participation à la décision publique,
- ▶ apprendre à concevoir et mettre en œuvre une action de lobbying,
- ▶ structurer et développer la fonction de lobbying au sein de l'entreprise.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Connaissance des bases théoriques et pratiques de l'activité de lobbying.
- ▶ Capacité méthodologique à élaborer et conduire une stratégie de lobbying.
- ▶ Moyens de faire vivre la fonction de lobbying dans l'entreprise.

PUBLIC

- ▶ Cadres prenant des fonctions de relations institutionnelles
- ▶ Collaborateurs de cabinets d'avocats ou d'affaires publiques
- ▶ Collaborateurs parlementaires ou de groupes politiques
- ▶ Diplômés d'écoles de communication (CELSA, EFAP), ou d'écoles de commerce, souhaitant s'orienter vers des fonctions d'affaires publiques

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

François Tribot Laspière, juriste, négociateur, responsable de joint-ventures et des relations avec les gouvernements pendant 25 ans au sein du monde pétrolier, aussi bien en France qu'à l'étranger (Afrique, Moyen-Orient). Il a également occupé la fonction de responsable des relations institutionnelles pour le groupe TOTAL durant 10 ans.

PROGRAMME

JOUR 1

- ▶ Les institutions, la décision publique, le processus démocratique, l'encadrement de l'activité : mythes et réalités
- ▶ Les acteurs publics et privés du lobbying

JOUR 2

- ▶ Les moyens et les vecteurs de la communication politique
- ▶ L'action de lobbying

JOUR 3

- ▶ L'éthique, la transparence, la déontologie et l'efficacité
- ▶ Études de cas pratiques, mises en situation, exposés courts, analyses et critiques



DURÉE

3 jours

TARIFS

1 875 € nets de taxe

DATES

Voir document en annexe avec les prochaines sessions.

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69
formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr